



Dossier de presse

3^e Conférence intermédiaire de la Via Campesina

île de Berder (Morbihan)
16 au 21 mars 2011

La Confédération Paysanne accueille, sur l'île de Berder dans le Morbihan, du 16 au 21 mars une centaine de paysans et ruraux du monde entier pour la 3^{ème} Conférence Intermédiaire de La Via Campesina.

Documents de La Via Campesina :	p. 2
• Présentation de La Via Campesina et de l'évènement (3 p.)	
• Les organisations membres de La Via Campesina à travers le monde (<i>mappemonde</i> , 1 p.)	
• Qu'est ce que la Souveraineté alimentaire ? (4 p.)	
• L'agriculture familiale, paysanne et durable peut nourrir le monde : perspectives de la Via Campesina (<i>brochure</i> , 20 p.)	
Documents de la Coordination européenne Via Campesina	p. 30
• La Coordination Européenne Via Campesina continue la promotion et la défense de la souveraineté alimentaire (communication post AG, 2 p.)	
• Pour une Politique Agricole et Alimentaire Commune 2013 dans le cadre de la souveraineté alimentaire (4 p., 2010)	
Documents de la Confédération paysanne	p. 36
• 20 ans de luttes avec la Conf' (<i>extrait</i> 2 p., 2007)	
• Positionnement de la Conf' (<i>extrait du document de présentation pour les élections Chambres</i> , 3 p., 2007)	
Autres documents :	p. 41
• Appel de Dakar contre les accaparements de terres (<i>Forum Social Mondial à Dakar</i> , 2011, 2 p.)	
• Déclaration de Nyéléni (<i>Forum pour la souveraineté alimentaire</i> , 2007, 2p.)	

Contacts presse : Confédération Paysanne Bretagne

Anne TRAVERT (animatrice Confédération Paysanne Bretagne) : 02.99.51.43.72 ou mobile : 06.60.74.65.81

Jean CABARET (porte-parole Confédération Paysanne Bretagne): 06.75.13.35.15

Dominique RAULO (Confédération Paysanne 56) : 06.76.91.63.28

1. La Via Campesina, mouvement international d'organisations paysannes

La Via Campesina est un mouvement international de paysans, de petits et moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du milieu rural, de pêcheurs, de peuples indigènes et de travailleurs agricoles. En France, deux organisations agricoles sont membres de la Via Campesina : la Confédération Paysanne et le MODEF (Confédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Familiaux). La Via Campesina a un fonctionnement décentralisé en 9 régions (l'Europe, L'Amérique du Sud, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Nord, L'Amérique du Sud, les Caraïbes, deux régions en Afrique, l'Asie du Sud et l'Asie du Sud Est et de l'Est). C'est au niveau des régions et au niveau des organisations nationales de base que se fait l'essentiel du travail. En Europe, les membres de la Via Campesina forment la Coordination Européenne Via Campesina.

La Via Campesina regroupe des organisations qui défendent les intérêts de l'agriculture paysanne, du pastoralisme, des peuples chasseurs-cueilleurs, de la pêche artisanale. Elle défend des valeurs de solidarité, de justice sociale, de respect de la nature et des humains. C'est un mouvement autonome, pluraliste et multiculturel, indépendant de toute organisation politique, religieuse, économique ou autre.

Pour comprendre la raison d'être de ce mouvement international, il faut s'attarder un instant sur les circonstances de sa création. Avant le cycle dit de l'Uruguay (1986-1994), les règles du GATT (Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce) s'appliquaient principalement aux produits manufacturés et industriels. L'agriculture bénéficiait de nombreuses exemptions permettant aux pays de soutenir et protéger leur secteur agricole. Certains pays développés (Les Etats Unis, l'Union Européenne, les pays du Groupe de Cairns) ayant beaucoup modernisé leur agriculture se sont vite trouvés face au besoin d'exporter leur excédent de production. Ils ont donc poussé pour que l'agriculture intègre à part entière les négociations du GATT. Bien que le libéralisme mette en concurrence des agricultures ayant des productivités du travail allant de 1 à 10 et qu'il aie un effet dévastateur sur les communautés paysannes du monde, les intérêts des petits producteurs n'étaient pas du tout représentés dans ces négociations. C'est dans ce contexte, que plusieurs organisations paysannes se sont réunies à Mons en Belgique en 1993 pour créer la Via Campesina.

Après Mons, quatre autres conférences internationales ont eu lieu pour accompagner le développement du mouvement : en 1996 à Tlaxcala (Mexique) ; en 2000 à Bangalore (Inde), en 2004 à São Paulo (Brésil) et en 2008 à Maputo (Mozambique). Ces conférences internationales sont le lieu où se définissent les grandes orientations stratégiques du mouvement. Par exemple, le droit à la souveraineté alimentaire a été discuté pour la première fois à Tlaxcala puis développé à Bangalore.

La souveraineté alimentaire place ceux qui produisent, distribuent et consomment une alimentation locale et saine au cœur des systèmes et politiques alimentaires. Elle reconnaît leur droit à participer au processus de décision et à définir leurs propres systèmes d'alimentation, leurs pratiques agricoles, d'élevage et de pêche. Elle suppose le respect du droit à l'alimentation – le droit des populations à une nourriture saine, respectueuse de leurs cultures, et produite selon des pratiques respectueuses de l'environnement et des droits sociaux. Depuis 1996, ce droit a pris de plus en plus d'importance au point d'être repris par de nombreuses ONG, les mouvements sociaux, le rapporteur spécial à l'ONU sur le droit à l'alimentation et même quelques gouvernements.

Depuis la dernière Conférence internationale, La Via Campesina compte **148 organisations membres** en provenance de **69 pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe et des Amériques**.

La Via Campesina travaille sur différents sujets : la souveraineté alimentaire, la reconnaissance des droits des paysannes et des paysans, l'accès à la terre, l'accès à l'eau, les semences paysannes, la biodiversité sauvage et cultivée, **la protection des peuples contre le brevetage du vivant**, les pratiques d'agriculture durable, le dérèglement climatique, les migrations, les femmes, le commerce. C'est un interlocuteur de plus en plus reconnu des institutions internationales comme la FAO (agence des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation), le FIDA (Fonds International de Développement Agricole), l'ONU (Organisation des Nations Unies), le GFAR (Forum Global pour la Recherche Agricole), le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

Les décisions et le plan d'action adoptés lors des Conférences Internationales sont mises en œuvre par le comité de coordination international, qui se réunit deux à trois fois par an. Il est constitué de 18 personnes (un homme et une femme par Région de la Via Campesina). Ce comité international s'appuie au quotidien sur des secrétariats régionaux (1 personne salariée par Région) et sur le secrétariat international, aujourd'hui basé en Indonésie.

2. La Conférence Intermédiaire : un espace d'échanges et de formation du mouvement paysan international

Depuis sa création en 1993, La Via Campesina a connu une expansion très forte. Le mouvement est toujours en pleine croissance et une attention particulière doit donc être portée à sa consolidation.

La Conférence intermédiaire est l'espace entre deux conférences internationales de La Via Campesina. Elle sert à analyser l'évolution du contexte international, à constater les avancées du plan d'action et à le mettre à jour. C'est aussi un moment fondamental qui permet d'évaluer le fonctionnement interne et de préparer les décisions et positions importantes pour l'organisation.

Habituellement, jusqu'à cinq leaders en provenance des 9 régions citées plus haut y participent (les deux membres du comité de coordination international, un homme, une femme et un jeune). Les salariés du secrétariat international ainsi que un ou une salariée par région sont également invités à cet espace de formation et d'échanges.

En mars 2011, les participants devront se pencher sur plusieurs questions politiques clefs. Quelle stratégie adopter vis-à-vis des nouvelles orientations prises par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA)? Comment lutter efficacement contre les initiatives de la Banque mondiale qui visent à faciliter les achats massifs de terre par les multinationales? Comment s'investir dans le travail du comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO?

La question du droit d'accès à l'eau et celle des nouvelles technologies seront aussi débattues.

Par ailleurs, la Conférence intermédiaire devra préparer plusieurs décisions importantes telles que la localisation du futur secrétariat international, le lieu de la VI^{ème} Conférence Internationale. Une discussion aura lieu sur le fonctionnement des commissions de travail internationales, l'intégration de l'Asie Centrale et de la Chine dans le mouvement, la préparation de l'assemblée des Peuples Autochones.

Pour traiter de toutes ces questions, de la façon la plus participative et la plus décentralisée possible, la Conférence intermédiaire s'est avérée au fil des années un très bon outil pour renforcer

le mouvement et l'aider à dépasser la difficulté de la diversité des langues, des cultures et des expériences qui font son quotidien.

En mars 2011, à l'invitation de la Confédération Paysanne, la conférence intermédiaire de la Via Campesina aura lieu sur la presqu'île de Berder, dans le golfe du Morbihan.

La Conférence intermédiaire donne donc l'opportunité pour la Région qui accueille et l'organisation hôte d'approfondir des sujets d'envergure internationale, d'une manière pratique à partir de l'expérience et du vécu des paysans et des paysannes du monde. C'est une bonne manière de nourrir la réflexion entre niveaux local et global. Par exemple, la crise du lait qui a touché notamment la Bretagne a été largement relayée par l'ensemble de la Via Campesina¹. Celle-ci a en effet dépassé depuis longtemps les oppositions Nord-Sud. Ses membres savent bien que c'est au même problème qu'ils sont confrontés, qu'ils vendent du riz ou du lait, lorsque les prix qu'ils reçoivent ne couvrent pas les coûts de production. La venue en Bretagne de leaders paysans du monde entier donnera donc l'occasion aux paysans bretons, aux élus, aux représentants des réseaux associatifs et professionnels et aux citoyens de regarder au travers d'un prisme international des questions ayant une importance locale très forte.

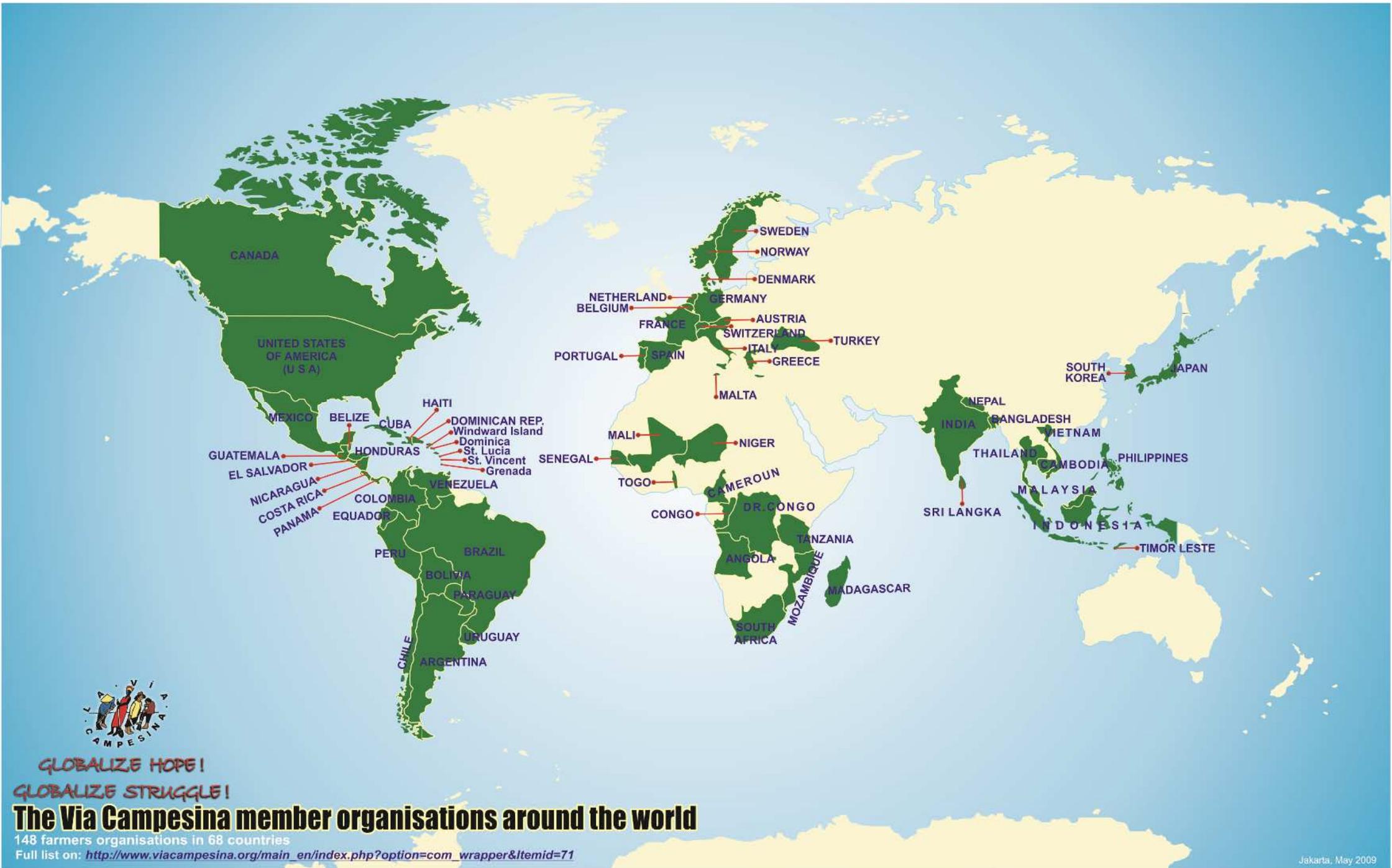
La tenue de la Conférence intermédiaire en Bretagne est d'autant plus symbolique au vu des caractéristiques agricoles de la région : agriculture majoritairement productiviste, à orientation industrielle forte, importatrice de protéines végétales pour l'alimentation du bétail dont une part importante est issue de Plantes Génétiquement Modifiées, exportatrice de produits à bas coûts qui ont largement profité dans le passé des subventions aux exportations...pratiques qui n'ont pas été et qui ne sont toujours pas sans conséquences dans les pays représentés par la Via Campesina. Les problématiques d'accès au foncier et de préservation de la ressource en eau, auxquelles est aussi confrontée la région, sont autant de thématiques communes avec ces derniers.

Pour permettre des échanges entre les acteurs bretons de l'agriculture, de la solidarité internationale, du développement territorial avec les membres de la Via Campesina , un événement public, précédé par une inauguration officielle de la semaine, sera organisé le 16 mars au soir, dans une salle de Saint Nolff (56). Cela prendra la forme d'une conférence-débat sur les interactions entre agricultures du Nord et agricultures du sud.

A la fin de la conférence intermédiaire, des visites et rencontres (fermes, outils de transformation, magasins à la ferme...) seront organisées pour les participants afin de leur permettre d'échanger, aux niveaux politiques et techniques sur le terrain avec des élus locaux et des adhérents de la Confédération Paysanne de Bretagne. Ce sera l'occasion de valoriser et de mettre en perspectives des initiatives prises dans la Région en matière d'agriculture paysanne.

Enfin, l'ensemble de ces événements offriront une bonne opportunité pour les journalistes locaux d'organiser des interviews d'hommes et de femmes, impliqués dans les luttes pour l'agriculture paysanne dans leur pays. Un point presse sera organisé au cours de la semaine., le mercredi 16 mars, à 16 heures en la mairie de Saint Nolff.

1 http://viacampesina.org/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=462:mobilisations-paysannes-contre-lomc-l-organisatrice-mondiale-des-criser&catid=24:10-domc-ca-suffit&Itemid=35
http://viacampesina.org/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=527:conseil-europeen-des-ministres-de-lagriculture-plus-dun-millier-de-producteurs-de-lait-manifestent&catid=47:non-aux-multinationales&Itemid=72



GLOBALIZE HOPE!

GLOBALIZE STRUGGLE!

The Via Campesina member organisations around the world

148 farmers organisations in 68 countries

Full list on: http://www.viacampesina.org/main_en/index.php?option=com_wrapper&Itemid=71

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



QU'EST CE QUE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

La souveraineté alimentaire désigne le DROIT des populations, de leurs pays ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis à vis des pays tiers.

La souveraineté alimentaire inclut:

- la priorité donnée à la production agricole locale pour nourrir la population, l'accès des paysan(ne)s et des sans terre à la terre, à l'eau, aux semences, au crédit. D'où la nécessité de réformes agraires, de la lutte contre les OGM (organismes génétiquement modifiés) pour le libre accès aux semences, et de garder l'eau comme un bien public à répartir durablement.
- Le droit des paysan(e)s à produire des aliments et le droit des consommateurs à pouvoir décider ce qu'ils veulent consommer et qui et comment le produit.
- le droit des États à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix,
- des prix agricoles liés aux coûts de production: c'est possible à condition que les Etats ou Unions aient le droit de taxer les importations à trop bas prix, s'engagent pour une production paysanne durable et maîtrisent la production sur le marché intérieur pour éviter des excédents structurels.
- la participation des populations aux choix de politique agricole.
- la reconnaissance des droits des paysannes, qui jouent un rôle majeur dans la production agricole et l'alimentation .

D'OÙ VIENT LE CONCEPT DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

Le concept de souveraineté alimentaire a été développé par Via Campesina et porté au débat public à l'occasion du Sommet Mondial de

l'Alimentation en 1996 et présente une alternative aux politiques néo-libérales. Depuis, ce concept est devenu un thème majeur du débat

agricole international, y compris dans les instances des Nations Unies. Ce fut le thème conducteur du forum des ONG parallèle au sommet

LES POLITIQUES NÉO-LIBÉRALES DÉTRUISENT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

le dumping détruit la production alimentaire.

Les politiques néo-libérales donnent la priorité au commerce international et non à l'alimentation des populations.



Elles n'ont en rien contribué à éradiquer la faim dans le monde. Au contraire, elles ont accru la dépendance des populations envers les

importations agricoles. Et elles ont renforcé l'industrialisation de l'agriculture, en mettant en danger le patrimoine génétique, culturel et environnemental de la planète, ainsi que notre santé). Elles ont contraint des centaines de millions de paysan(ne)s à l'abandon de leurs pratiques agricoles traditionnelles, à l'exode rural, ou à l'émigration.

Des Institutions internationales comme le FMI (Fonds Monétaire International), la Banque Mondiale, et l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) ont mis en œuvre ces politiques dictées par les intérêts des firmes transnationales et des grandes puissances. Des accords internationaux (OMC),

régionaux (Accord de Libre Echange des Amériques ALCA) ou bilatéraux de « libre »-échange des produits agricoles permettent en fait à celles-ci de contrôler le marché mondialisé de l'alimentation. L'OMC est une institution totalement inadéquate pour traiter les questions relatives à l'alimentation et l'agriculture. **Via Campesina demande donc que l'OMC se retire de l'agriculture.**

LE FLÉAU DES IMPORTATIONS À BAS PRIX

le dumping détruit la production alimentaire.

Dans le monde entier, des importations agricoles à bas prix détruisent l'économie agricole locale; c'est le cas du lait européen importé en Inde, du

porc US dans les Caraïbes, de la viande et des céréales UE en Afrique, de l'alimentation du bétail en Europe, etc.... Ces produits sont exportés à bas prix grâce à des pratiques de dumping. Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont fait entériner par l'OMC une nouvelle

pratique de dumping, qui remplace les aides à l'exportation par une forte baisse de leurs prix agricoles, associée à des paiements directs payés par l'Etat.

Pour réaliser la souveraineté alimentaire, il est indispensable

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE INCLUT UN COMMERCE INTERNATIONAL JUSTE

La Souveraineté Alimentaire ne s'oppose pas aux échanges mais à la priorité donnée aux exportations : elle permet de garantir aux populations la sécurité alimentaire, tout en échangeant avec d'autres régions des productions spécifiques qui font la diversité de notre planète. Il faut donner à ces échanges un nouveau cadre, sous l'égide des Nations Unies, qui :

donne la priorité à la production locale, régionale avant l'exportation,

autorise les Etats/Unions à se protéger des importations à trop bas prix,

autorise des soutiens publics aux paysans, à condition qu'ils ne servent pas directement ou indirectement à exporter à bas prix,

garantisse une stabilité des prix agricoles au niveau international par des accords internationaux de maîtrise de la production.



L'ACCÈS AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX N'EST PAS UNE SOLUTION

L'accès aux marchés internationaux n'est pas une solution pour les paysans

Le problème des paysans c'est (avant tout) le manque d'accès à leurs propres marchés locaux à cause des prix trop bas pour leurs produits et des pratiques de dumping à l'importation

auxquelles ils sont confrontés. L'accès aux marchés internationaux concerne seulement 10% de la production mondiale ; il est contrôlé par des firmes transnationales et les plus grandes entreprises agro-industrielles .

L'exemple des produits tropicaux est à cet égard extrêmement révélateur : ils bénéficient d'un accès quasiment libre dans les pays du Nord et les familles paysannes du Sud n'en ont tiré aucun bénéfice ni amélioration de leur situation.

Le problème des paysans c'est (avant tout) le manque d'accès à leurs propres marchés locaux à cause des prix trop bas pour leurs produits et des pratiques de dumping à l'importation

LES POLITIQUES AGRICOLES DOIVENT SOUTENIR UNE AGRICULTURE PAYSANNE

Les politiques agricoles doivent soutenir une agriculture paysanne durable

Pour être en mesure d'exercer leur souveraineté alimentaire, les pays du Nord comme du Sud doivent pouvoir soutenir leur agriculture afin de garantir le droit à l'alimentation de leurs populations, de préserver leur environnement , de

développer une agriculture durable et de se protéger du dumping. Ils doivent pouvoir aussi être en mesure de soutenir leur agriculture pour l'accomplissement d'autres tâches d'intérêt public, qui peuvent être différentes selon les pays et leurs traditions culturelles. Mais actuellement, les États Unis et l' Union

Européenne en particulier abusent des soutiens publics pour réduire artificiellement leurs prix de marché interne et pratiquer le dumping de leurs excédents sur les marchés internationaux, en détruisant l'agriculture paysanne au Nord



Via campesina

Secretaría Operativa
Operative Secretariat
Djakarta

Jin. SMA 14 No 15A,
Dewi Sartika, Jakarta
13640 Indonesia

Tel/fax: +62-21-
80882492

Email: viacampesina AT viacampesina.org

DES ALLIANCES SONT INDISPENSABLES

Des alliances sont indispensables. Depuis plusieurs années Via Campesina a joué un rôle moteur dans le développement de réseaux internationaux

regroupant des mouvements sociaux, environnementaux, ONG de développement, consommateurs,..... De Seattle à Gênes et à Porto Alegre, ces réseaux développent des

propositions et des stratégies indispensables pour faire cesser les politiques néolibérales et développer des politiques solidaires.

QUE FAIRE CONCRETEMENT ?

Prendre contact avec les organisations membres de Via Campesina pour soutenir des initiatives et actions locales, nationales comme des occupations de terres, des initiatives de production

paysanne durable, la défense des semences locales, des actions contre les OGM et le dumping, etc...

Il est aussi important de porter ce débat dans vos organisations ainsi qu'à et à vos

gouvernements et parlements. Au niveau international vous pouvez participer à la journée mondiale des luttes paysannes le 17 avril.

CONTACTS / LIENS

Contacts dans les régions de Via Campesina (coordinateurs régionaux) :

Amérique Centrale : ASOCODE/COCOCH (viacam@gbm.hn)

Amerique du Nord : NFU (netwiebe@hotmail.com, www.nfu.ca), UNORCA (unorcared@laneta.apc.org, www.laneta.apc.org/unorca/)

Amérique du Sud : MST (srimst@uol.com.br, www.mst.org.br), Anamuri (anamuri@ia.cl, www.anamuri.cl)

Afrique: UNAC (unacadvocacia@teledata.mz)

Asie Sudeste-Este: FSPI (petani@indosat.net.id)

Asie du Sud: KRRS (swamy.krrs@vsnl.com)

Caraïbes: ANAP (amigo@anap.org.cu), WINFA (winfa@caribsurf.com)

Europe: CPE (cpe@cpefarmers.org, www.cpefarmers.org)

Informations sur Via Campesina www.viacampesina.org

Informations sur souveraineté alimentaire www.peoplesfoodsovereignty.org

Sur Internet :

www.viacampesina.org

*Globaliser la lutte pour globaliser
l'espoir*

L' Agriculture Familiale, Paysanne et Durable Peut Nourrir le Monde

Perspectives de la Via Campesina



Djakarta, Septembre 2010

Photo de couverture: Douglas Mansur

L'Agriculture familiale, paysanne et durable peut nourrir le monde

par La Vía Campesina

La crise internationale des prix des aliments en 2008, et la récente hausse des prix cette année, ont attiré l'attention sur les capacités du modèle alimentaire mondial à "nourrir la planète". A La Vía Campesina, l'alliance internationale des paysans et paysannes et des organisations de familles d'agriculteurs, nous croyons que la production alimentaire agroécologique par les petits producteurs est le modèle agricole le plus approprié pour répondre aux futurs besoins en alimentation.

La crise alimentaire contemporaine n'est pas une crise issue de notre capacité à produire. Celle-ci est plus attribuable à des facteurs tels que la spéculation et l'accumulation d'aliments, engagées par les multinationales de l'agro alimentaire et les fonds d'investissement; Les injustices mondiales qui conduisent certains à trop manger alors que beaucoup d'autres n'ont pas assez d'argent pour acheter une nourriture suffisante, et/ou n'ont pas accès à la terre pour la produire; Et des politiques incohérentes comme la promotion des agrocarburants qui destinent les terres agricoles à nourrir des voitures au lieu de nourrir des hommes. Pourtant, nous ne pouvons pas nier que notre capacité collective à produire suffisamment de nourriture – et surtout la manière dont nous

la produisons – est un élément essentiel du puzzle de l'éradication de la faim. C'est sur ce point que le modèle des entreprises agro-industrielles reposant sur des monocultures à large échelle se trompe, tandis que les systèmes d'agricultures durables portés par les paysans, basés sur l'agroécologie et la Souveraineté Alimentaire offrent tant d'espoir (Altieri, 2009).

Principes de l'agriculture paysanne durable

Il est possible de trouver des exemples d'agriculture paysanne et familiale durable tout autour de la planète, mais la manière de la nommer change d'un endroit à l'autre. Il peut s'agir d'agroécologie, d'agriculture biologique, d'agriculture intégrée, d'agriculture durable, ou autres. A La Via Campesina, au lieu de dire qu'un nom vaut mieux qu'un autre, nous préférons spécifier les principes clés que nous défendons. La véritable agriculture paysanne durable vient d'une combinaison entre la sauvegarde de méthodes paysannes traditionnelles et la mise en valeur de l'innovation de nouvelles pratiques écologiques.

Parmi ces principes clés figurent ceux de l'agroécologie (Altieri, 2002):

1. Améliorer le renouvellement de la biomasse et optimiser la disponibilité des nutriments et l'équilibre des flux de nutriments.
2. Assurer des conditions des sols favorables pour la croissance de la plante, particulièrement par la gestion de la matière organique, la couverture des sols et l'amélioration de l'activité biologique des sols.
3. Minimiser les pertes en énergie solaire, en air et en eau par la gestion du microclimat, la récupération des eaux et la gestion du sol, à travers une augmentation

de la couverture des sols.

4. La diversification génétique et des espèces de l'agroécosystème dans le temps et dans l'espace.
5. Valoriser les interactions biologiques bénéfiques et les synergies entre des éléments issus de la biodiversité, pour mettre en avant les processus et les services écologiques clés.

Nous ne croyons pas que la seule substitution de « mauvais » intrants par de « bons » intrants, sans changer la structuration des monocultures, soit durable (Rosset and Altieri, 1997).

L'application de ces principes dans les réalités complexes de l'agriculture paysanne requiert l'appropriation active de modèles agricoles par nous même, paysans et paysannes, à partir de notre connaissance locale, notre ingéniosité et notre capacité à innover.

Il s'agit ici d'exploitations de tailles relativement petites gérées par des familles et des communautés paysannes. Des petites exploitations permettent le développement d'une biodiversité fonctionnelle avec des productions diversifiées et l'intégration de cultures, d'arbres et de bétail. Dans ce type d'agriculture, il n'y a pas ou peu besoin d'intrants externes, puisqu'il est possible de tout produire au sein de l'exploitation.

Le système alimentaire industriel ne peut pas nourrir le monde

Avec une estimation de 925 millions d'individus souffrant de la faim dans le monde, et des maladies endémiques causées par le système alimentaire – comme la malnutrition, l'obésité, le diabète, les maladies de cœur, le cancer et les pandémies animales – qui concernent beaucoup d'entre nous, il n'est pas exagéré de dire que le système de production alimentaire

dominant ne nous garantit plus un approvisionnement en nourriture saine et de qualité. Le fait est que sous les règles de ce système, et au nom de l'économie mondiale, les aliments circulent depuis les zones où sévissent la pauvreté et la faim vers les zones riches et abondantes. De plus, l'alimentation est homogénéisée vers un régime malsain qui repose très largement sur des graisses transformées, sucres, amidons et résidus chimiques cancérigènes, et qui reste déficient en fibres, protéines, vitamines, fruits et légumes.

Enfin, les méthodes de production utilisées par l'agriculture industrielle – monoculture, mécanisation lourde, irrigation excessive, pesticides et fertilisants chimiques, OGMs, etc. – dégradent rapidement les meilleurs sols de notre planète qui subissent compaction, salinisation, stérilisation, érosion et perte de la biodiversité fonctionnelle en surface et en profondeur. Les rendements, qui autrefois augmentaient à chaque décennie grâce aux technologies de la dite « Révolution Verte », se sont maintenant stabilisés, et dans de nombreuses régions sont même en déclin, comme on peut le remarquer sur la figure 1 (Kundu et al., 2007; pour d'autres exemples, se référer à Radford et al., 2001; et Mulvaney et al., 2009).

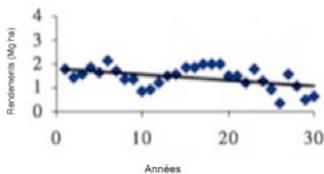


Figure 1. Le déclin à long terme des rendements en agriculture conventionnelle basée sur des fertilisants chimiques en Inde. Source: Kundu et al., 2007.

Il n'y a pas d'avenir pour l'humanité ni pour la planète sous ce système alimentaire dominant. En fait il y a même difficilement un présent.

Aujourd'hui les paysans, les paysannes et les producteurs familiaux nourrissent les populations

Malgré le fait que l'agrobusiness contrôle la majorité des terres arables – et principalement des terres de bonne qualité – dans presque tous les pays du monde, c'est en large partie grâce aux paysans et aux producteurs familiaux que nous avons une alimentation disponible aujourd'hui. Pays après pays, les petits producteurs contrôlent moins de la moitié des terres agricoles, et produisent pourtant la majorité des aliments consommés, comme il est montré sur la Figure 2.

Un exemple illustre bien ces faits, il provient de l'étude agricole la plus récente sur le Brésil. Les paysans et producteurs familiaux ne détiennent que 24,3% des terres agricoles, bien qu'ils représentent 84,4% des exploitations agricoles du pays, et qu'ils génèrent trois fois plus d'emplois rémunérés que ne le fait l'agrobusiness (qui au Brésil propose des salaires misérables, avec un certain nombre de cas récents d'esclavage et de servitude).

Sur ce quart de terres arables qu'ils cultivent, ces petits producteurs et productrices produisent 87% de la production totale de manioc, 70% des haricots, 46% du maïs, 34% du riz, 58% du lait, 50% des volailles, 59% du porc et 30% du bœuf, et enfin 38% du café, parmi tant d'autres produits alimentaires. Les paysans possèdent moins de 25% des terres agricoles, et pourtant ils génèrent 40% de la valeur de la production agricole totale.

Et le Brésil est un pays reconnu à l'international pour les soit disantes productivité et efficacité de ses entreprises agro-industrielles nationales et multinationales, ainsi que pour la concentration de ses exploitations aux mains d'une poignée de riches. Malgré cela, ce sont les paysans et les petits

producteurs brésiliens qui nourrissent la population brésilienne, un schéma qui se répète en d'autres parties du monde. Les paysans, les paysannes et les petits producteurs ont vocation à produire des aliments. Les entreprises agro-industrielles ont vocation à produire pour l'export. L'agrobusiness brésilien est plus apte à nourrir les bovins en Europe ou à produire de l'éthanol pour les voitures qu'à nourrir un enfant souffrant de la faim au Brésil.

La moitié de la population mondiale composée de paysans et de paysannes

Il y a 1,5 milliard de paysans et de paysannes sur 380 millions d'exploitations, 800 millions font de l'agriculture périurbaine, 410 millions récoltent les produits issus de nos forêts et savanes, 190 millions sont bergers, et plus de 100 millions sont pêcheurs. Au moins 370 millions de ces paysans sont également des populations indigènes. Ensemble, ils représentent presque la moitié de la population mondiale, et produisent au moins 70% de l'alimentation mondiale. (ETC, 2009)

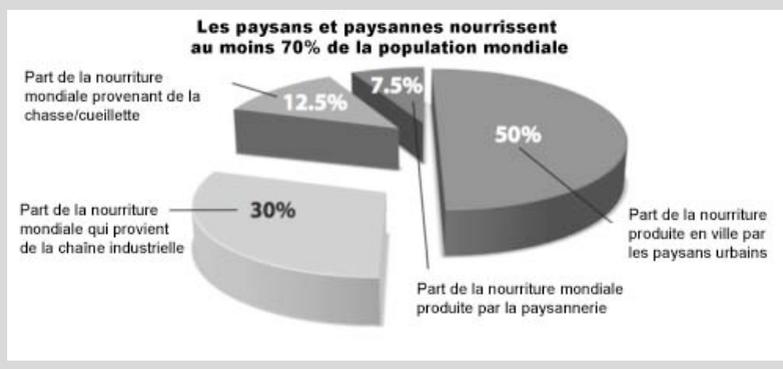


Figure 2. Aujourd'hui les paysans nourrissent le monde (ETC, 2009)
<http://www.etcgroup.org/en/node/4921>

Pour nourrir les générations futures, nous devons prendre soin de la Terre

Les paysans et les paysannes nourrissent la planète aujourd'hui, mais comment ferons-nous pour la nourrir demain? Si nous suivons la voie du « business généralisé », nous allons voir encore plus de terres entre les mains des agro-industriels qui aujourd'hui ne parviennent pas à nourrir correctement la population, et qui sont en train de détruire la capacité productive des sols pour les générations futures.

Les entreprises déplacent leur production en d'autres points du monde à travers la délocalisation, et n'ont pas d'attachement géographique déterminé. Elles n'ont aucune considérations dans la conservation, la restauration et la construction de la fertilité des sols.

Elles préfèrent extraire le plus possible et le plus vite possible, dans la recherche de profits immédiats, et abandonnent une zone donnée lorsque le pic de production est atteint et qu'il diminue en raison de la dégradation des sols. Ils se déplacent, se délocalisent autre part, et laissent derrière eux des agro écosystèmes et des économies locales dévastées.

A l'inverse, les familles de paysans et de petits producteurs, sont enracinées à l'endroit même où leurs ancêtres ont cultivé pendant des années, et où leurs enfants et petits enfants cultiveront à l'avenir.

Cela leur donne des raisons d'entretenir la capacité productive de la terre et de l'environnement proche. C'est précisément dans l'agriculture familiale et paysanne que l'on voit se développer des pratiques agricoles traditionnelles et durables et que l'on observe un développement rapide de l'agroécologie. .

L'Agroécologie conserve et restaure les sols et les agroécosystèmes

Avec tant de sols dégradés et de chutes de productivité partout dans le monde, il est primordial que nous utilisions des pratiques agricoles visant à restaurer les sols, basées sur des méthodes agroécologiques et traditionnelles. Parmi les principes de l'agroécologie figurent l'incorporation de la biomasse et de la matière organique dans les sols, la protection des sols contre les températures élevées et l'érosion par le paillis, les plantes de couverture, les plantations selon les courbes de niveau, etc., et la valorisation de la biologie et de la microfaune des sols (Pretty, 1995; Altieri et al. 2000; Altieri, 2002). En Amérique Centrale, des dizaines de milliers de petits producteurs ont récupéré des flancs de coteaux érodés, et ont pu restaurer et relancer la productivité grâce à l'échange de savoirs-faires agroécologiques de paysans-à-paysans (Holt-Giménez, 2006). Alors que la monoculture industrielle dégrade les sols et conduit à la perte de biodiversité, l'agroécologie restaure les sols.

Philippines: Le riz biologique produit plus et mieux

Des recherches menées aux Philippines montrent que les rendements du riz des exploitations biologiques sont 37,4% supérieurs aux rendements du riz conventionnel en saison sèche.

En production biologique, les résultats montrent qu'il ne s'agit pas uniquement d'un rendement en tonnes par hectares plus élevé, mais aussi d'un plus grand poids du grain dans la panicule (Tableau 1). Le nombre de grains par épi était plus élevé au sein des exploitations biologiques, alors que le pourcentage de grains vides était comparable entre les fermes biologiques et conventionnelles (Mendoza, 2002).

Tableau 1. Comparaison des caractéristiques du grain (grain rempli-vide, poids de 1000 grains) en production biologique et conventionnelle.

Exploitations	Grain plein par épi	Grain vide par épi	% de grain vide	Poids de 1000 grains (g)
Exploitation biologique	91.5	24.1	20.0	27.4
Exploitation à faibles intrants externes (LEISA)	44.9	25.8	36.0	23.4
Exploitation conventionnelle (Mendoza 2002)	70.8	19.5	22.0	25.7

Outre la restauration des sols et des agroécosystèmes, l'agroécologie est aussi un moyen fiable d'empêcher les invasions de ravageurs. Par exemple, en Afrique de l'Est, le système de polyculture intercalaire « push-pull » est très efficace pour lutter contre les Lépidoptères foreurs de tiges. Ce système repose sur l'utilisation d'autres plantes en bordure du champ de maïs ou intercalées avec le maïs, constituant une culture-piège (push) qui protège la colonisation du foreur de tige du maïs (pull),). Les producteurs qui expérimentent ce système au Kenya déclarent avoir des rendements en maïs 37% à 129% supérieurs, sans aucun pesticides chimiques (Khan et al., 2008).

L'agroécologie peut produire plus et nourrir le monde

En dépit d'une idée fausse largement répandue sur le fait que les systèmes de production industriels de l'agro-alimentaire sont les plus productifs, de nombreuses études menées ces dernières années ont montré que : 1) les petites exploitations

sont plus productives que les grandes (Rosset, 1999), et 2) les systèmes « agroécologiques », « durables » et/ou « biologiques » sont aussi productifs, et dans de nombreux cas plus productifs, que les monocultures dépendantes des produits chimiques (Badgley et al., 2007; Pretty and Hine, 2001; Pretty et al., 2003). Les systèmes les plus productifs par unité de surface sont les systèmes agroécologiques les plus autonomes sur de petites exploitations

Les graphiques de la Figure 3 montrent les données sur la production totale par unité de surface par rapport à la taille des exploitations, pour les pays où de telles données sont disponibles. Même si la notion de « petite » ou de « grande » exploitation peut varier d'un pays à l'autre, dans tous les cas, la production des petites exploitations dépasse très largement celle des grandes exploitations (Rosset, 1999).

Les recherches montrent que dans les pays en voie de développement, les systèmes de production biologique ont en moyenne des rendements à l'hectare 2,7 fois plus élevés que dans des systèmes non-biologiques. On peut remarquer des différences semblables dans les pays développés, alors qu'à l'échelle internationale, les rendements sont 1,3 fois supérieurs (Badgley et al., 2007).

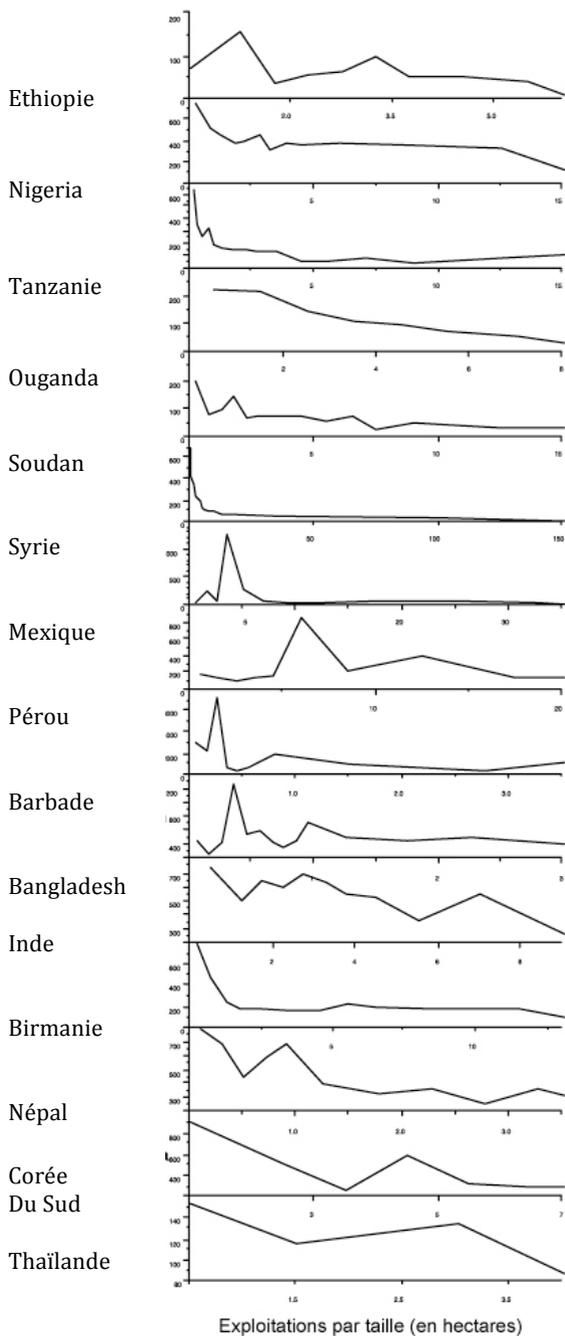


Figure 3.
Relation entre la taille
des exploitations et la
production totale dans
différents pays
(Rosset, 1999).

En fait il n'existe pas de réel argument en faveur de l'agriculture industrielle si l'on s'intéresse vraiment au futur de l'alimentation de la population à l'échelle internationale.

A la Via Campesina, nous avons mené nos propres recherches dans plusieurs parties du monde. Nous avons observé que les exploitations agroécologiques sont nettement plus productives, autant par unité de surface que par quantité de travail fourni. Plus une exploitation agricole combine agriculture et élevage, cultures associées et cultures de rotation, utilise l'agroforesterie, et de manière générale fait preuve d'une très haute biodiversité fonctionnelle, plus elle est autonome et intégrée d'un point de vue agroécologique (voir l'exemple de la Figure 4)

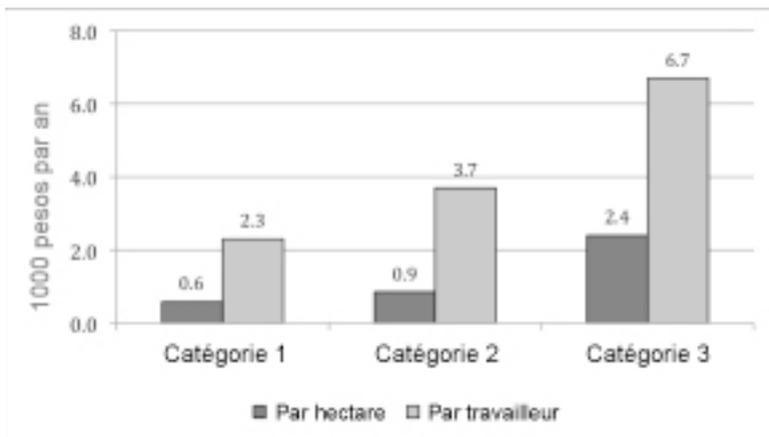


Figure 4. Productivité des exploitations à Cuba, depuis le plus bas (Category 1) au plus haut (Category 3) degré d'intégration agroécologique (Machín Sosa et al., 2010)

12

De tels systèmes ne sont pas uniquement plus productifs, ils ont également des coûts bien moindres, surtout en termes de produits chimiques et de mécanisation agricole (Machín Sosa

et al., 2010). De nombreux paysans et paysannes et familles de producteurs qui font partie de nos organisations membres en Inde, figurent par exemple parmi les *quatre millions de membres* du mouvement “Zero Budget Natural Farming”, au sein duquel les producteurs et productrices n’achètent aucun intrants en dehors de l’exploitation. Ils s’appuient à la place sur les engrais verts, le paillis, les plantes de couverture et les vers de terre, et obtiennent de bons résultats tant sur le plan économique qu’environnemental. Les systèmes paysans agroécologiques sont utiles pour faciliter l’accès aux variétés de semences traditionnelles qui sont de plus en plus menacées d’extinction par le régime de contrôle commercial de semences par les entreprises. Pour cette raison, nos organisations membres du Chili, de Cuba, du Brésil, de Tanzanie, d’Indonésie, du Sri Lanka, de Thaïlande, de France et d’ailleurs, sont impliquées de manière active dans la conservation et la multiplication des variétés de semences paysannes.

L’agroécologie est plus résiliente face au changement climatique

De la même manière, les systèmes de productions agroécologiques intégrés sont largement reconnus pour leurs capacités d’adaptation et de résilience face au changement climatique, concernant les sécheresses, les ouragans, les changements climatiques, et les modifications du calendrier de semis. Le degré élevé de diversité à l’intérieur même de l’exploitation, rendu possible par l’agroécologie, permet lorsqu’une culture est affectée négativement, d’assurer une compensation par une autre culture. Le paillis et les engrais verts qui couvrent le sol les protègent de l’érosion, des températures élevées et conservent l’humidité. La diversité des variétés et des ressources génétiques, permettent aux exploitations paysannes d’être mieux préparées pour

s'adapter aux changements environnementaux que dans le cas d'une agriculture commerciale homogène (Borron, 2006; Altieri and Koohafkan, 2008; Altieri and Nicholls, 2008; Chappell and LaValle, 2009). Nos propres recherches démontrent la résilience des systèmes agroécologiques face aux impacts dévastateurs des ouragans. Dans une étude, nous avons comparé les différents étages des systèmes agroécologiques paysans aux systèmes de monocultures. Les résultats montrent que les systèmes complexes souffrent d'environ 50% de pertes – principalement sur les étages supérieurs – sous l'effet premier de la tempête, tandis que les monocultures subissent des pertes de plus de 80%. Après ces premières pertes, les exploitations à étages multiples récupèrent rapidement leurs rendements par compensation de la croissance des plantes des plus bas niveaux, alors que les monocultures n'ont pas cette capacité, et subissent donc des pertes presque totales (Machín Sosa et al., 2010). Dans les conclusions de notre étude, il est apparu clairement que dans les pays et les régions les plus à même à souffrir d'événements climatiques majeurs, les systèmes agroécologiques ne représentent pas seulement une option, mais une nécessité.

La Production agroécologique a besoin des organisations de producteurs et de politiques publiques de soutien

Si nous sommes d'accord sur le fait que les systèmes agroécologiques sur de petites exploitations présentent de meilleures productivités, conservent les sols, restaurent les productivités sur des écosystèmes dégradés, et sont plus résilients face au changement climatique, alors la question clé n'est pas de savoir si nous devons, mais comment nous pouvons promouvoir une transition vers ce type de systèmes. L'expérience de l'Amérique Centrale (Holt-Giménez, 2006) et de Cuba (Machín Sosa et al., 2010), nous montre que la

recherche conventionnelle descendante et ses systèmes de vulgarisation, ainsi que les méthodes “projet” de nombreux gouvernements et ONGs, ne parviennent pas à accompagner de manière efficace les producteurs dans la transition. Puisque les systèmes agroécologiques nécessitent la mobilisation de l’ingéniosité des paysans et des paysannes, les approches qui fonctionnent le mieux sont celles dans lesquelles les producteurs sont eux-mêmes acteurs du rétablissement, du développement et du partage de méthodes. Cela ne peut se réaliser qu’au sein d’organisations paysannes, à travers des démarches telles que les échanges de paysan-à-paysan, les méthodes communautaires, les centres de formation agricole, etc. (Machín Sosa et al., 2010). Cependant, ces organisations paysannes nagent à contre-courant lorsqu’elles ne peuvent pas compter sur des politiques publiques efficaces. Ces politiques doivent inclure : une vraie réforme agraire pour mettre entre les mains des paysans, des paysannes et des familles de producteurs les terres agricoles ; la fin des subventions, directes ou indirectes, destinées au soutien de la production industrielle, y compris des intrants chimiques et des OGMs ; l’annulation des politiques de libre échange qui rendent la production agricole non-rentable. Il faut promouvoir un changement global des politiques qui sont hostiles aux petits producteurs et à leurs organisations, vers des politiques qui soutiennent nos propres efforts pour innover et développer des méthodes de production agroécologiques qui soient ensuite partagées de manière horizontale. Le temps est venu d’agir, de construire une véritable souveraineté alimentaire dans chaque pays, basée sur la production agroécologique par les paysans, paysannes et familles de producteurs, pour enfin maîtriser nos propres destins.

Nous réclamons des politiques publiques pour soutenir une agriculture paysanne et familiale durable:

- Mise en œuvre d'une vraie réforme agraire, arrêt de l'accaparement des terres, et respect de nos terres et territoires.
- Réorientation de la recherche agricole et des systèmes de vulgarisation vers le soutien des innovations agroécologiques, les échanges de paysan-à-paysan, et entre organisations de producteurs, clé vers l'agroécologie.
- Modification de la manière dont les agronomes sont formés. L'agroécologie et les sciences sociales doivent occuper une place centrale dans les programmes, qui devraient insister sur le respect des connaissances paysannes et sur l'importance des organisations de producteurs.
- Vaste implémentation de politiques pour la Souveraineté Alimentaire, comme la protection des marchés nationaux du dumping, de l'accumulation et de la spéculation par les entreprises, et la mise en place de systèmes de garantie de prix équitables pour la production alimentaire paysanne.
- Soutien aux systèmes de semences paysannes et abrogation des lois contre les semences paysannes.
- Réorientation du secteur public des approvisionnements alimentaires en donnant la priorité aux productions écologiques des paysans et paysannes, et à des prix équitables.
- Soutien et promotion du commerce de proximité des produits écologiques des paysans, création de liens entre les coopératives rurales et urbaines, etc.
- Fin des subventions pour les produits chimiques agricoles, et interdiction des pesticides toxiques et des OGMs.

- Rupture et interdiction des monopoles et oligopoles des entreprises nationales et internationales, qui s'emparent et faussent les politiques pour leurs propres bénéfices, au détriment des producteurs et des consommateurs.

Bibliographie

- Altieri, Miguel A. 2002. Agroecology: the science of natural resource management for poor farmers in marginal environments. *Agriculture, Ecosystems and Environment* 93:1-24.
- Altieri, Miguel. 2009. Agroecology, small farms, and food sovereignty. *Monthly Review* 61(3):102-113.
- Altieri, Miguel A, P. Rosset and L.A. Thrupp. 2000. The potential of agroecology to combat hunger in the developing world. Institute for Food and Development Policy, Food First Policy Brief no. 2, 12 pp.
- Altieri, Miguel A., and Parviz Koohafkan. 2008. *Enduring Farms: Climate Change, Smallholders and Traditional Farming Communities*. Penang: Third World Network.
- Altieri, Miguel A., and Clara Nicholls. 2008. Los impactos del cambio climático sobre las comunidades campesinas y de agricultores tradicionales y sus respuestas adaptativas. *Agroecología (Spain)* 3:7-28.
- Badgley, C., J.K. Moghtader, E. Quintero, E. Zakem, M.J. Chappell, K.R. Aviles, Vázquez, A. Samulon, and I. Perfecto. 2007. Organic agriculture and the global food supply. *Renewable Agriculture and Food Systems* 22(2): 86-108.
- Borron, Sarah. 2006. *Building Resilience for an Unpredictable Future: How Organic Agriculture Can Help Farmers Adapt to Climate Change*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Chappell, Michael Jahi, and Liliانا A. LaValle. 2009. Food security and biodiversity: can we have both? An agroecological analysis. *Agriculture & Human Values*, published on-line DOI 10.1007/s10460-009-9251-4.
- ETC Group. 2009. Who will feed us? Questions for the food and climate crisis. ETC Group Communiqué 102:1-34.
- Holt-Giménez, Eric. 2006. *Campesino a Campesino: Voices from Latin America's Farmer to farmer Movement for Sustainable Agriculture*. Oakland: Food First Books.
- Khan, Z.R., C. A.O. Midega, D.M. Amudavi, A. Hassanali and J.A. Pickett. 2008. On-farm evaluation of the 'push-pull' technology for the control of stemborers and striga weed on maize in western Kenya. *Field Crops Research* 106(3):224-233.

- Kundu, S., Ranjan Bhattacharyya, Ved Prakash, H.S. Gupta, H. Pathak, and J. K. Ladha. 2007. Long-term yield trend and sustainability of rainfed soybean-wheat system through farmyard manure application in a sandy loam soil of the Indian Himalayas. *Biology & Fertility of Soils* 43:271-280.
- Machín Sosa, Braulio, Adilén María Roque Jaime, Dana Rocío Ávila Lozano and Peter Michael Rosset. 2010. *Revolución Agroecológica: El Movimiento de Campesino a Campesino de la ANAP en Cuba*. Havana: ANAP and La Vía Campesina. <http://www.viacampesina.org/downloads/pdf/sp/2010-04-14-rev-agro.pdf>
- Ministério do Desenvolvimento Agrário (MDA). 2009. *Agricultura familiar no Brasil e o Censo Agropecuário 2006*. Brasília: Ministério do Desenvolvimento Agrário.
- Mendoza, T. 2002. Impact Analysis of Organic Farming in Rice Agroecosystems In the Philippines. First RDA/ARNOA International Conference, RDA and Dankook University of Korea, November 12-15, 2002.
- Mulvaney, R.L, S.A Khan., and T.R. Ellsworth. 2009. Synthetic nitrogen fertilizers deplete soil nitrogen: a global dilemma for sustainable cereal production. *Journal of Environmental Quality* 38:2295-2314.
- Pretty, J., 1995. *Regenerating Agriculture: Policies and Practices for Sustainability and Self-Reliance*. London: Earthscan.
- Pretty, J., and R. Hine. 2001. Reducing food poverty with sustainable agriculture: A summary of new evidence. Final report from the "SAFE-World: The potential of sustainable agriculture to feed the world" Research Project. Wivenhoe Park, UK: Centre for Environment and Society, University of Essex.
- Pretty J., J.I.L Morison and R.E. Hine. 2003. Reducing food poverty by increasing agricultural sustainability in developing countries. *Agriculture, Ecosystems and Environment* 95:217-234.
- Radford, B. J., D. F. Yule, D. McGarry, and C. Playford. 2001. Crop responses to applied soil compaction and to compaction repair treatments. *Soil and Tillage Research* 61(3-4):157-166.
- Rosset, P.M. 1999. The Multiple Functions and Benefits of Small Farm Agriculture in the Context of Global Trade Negotiations. Institute for Food and Development Policy, *Food First Policy Brief* No. 4.
- Rosset, P.M., and M.A. Altieri. 1997. Agroecology versus input substitution: a fundamental contradiction of sustainable agriculture. *Society & Natural Resources* 10(3): 283-295.



La Coordination Européenne Via Campesina continue la promotion et la défense de la souveraineté alimentaire

La Coordination Européenne Via Campesina a organisé son Assemblée Générale du 15 au 17 février 2011 à Louvain-la-Neuve (Belgique). Avec une participation de plus de 40 délégué(e)s régionaux et nationaux, cette Assemblée a été l'occasion pour les organisations membres¹ de développer des stratégies communes pour construire une politique agricole et alimentaire durable.

Les membres de la Coordination Européenne Via Campesina ont réitéré leur demande d'une nouvelle Politique Agricole Commune inscrite dans le cadre de la Souveraineté Alimentaire, en opposition à la PAC actuelle formatée par la « compétitivité » sur le marché international. La « libéralisation » agricole met le monde paysan européen en concurrence avec des agricultures de pays à coûts de production beaucoup plus bas, les différences de salaires étant énormes. La valeur ajoutée du travail agricole continue d'être accaparée par l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution, au détriment des producteurs et des consommateurs. La priorité maintenue à l'exportation, qui n'est le plus souvent possible que par des subventions à l'export ou des aides directes, bénéficie aux firmes transnationales agroalimentaires, et détériore l'accès des paysans du Sud à leur propre marché.

Axes de travail stratégiques de la Coordination Européenne Via Campesina

L'Assemblée a souligné son engagement à promouvoir une **politique agricole et alimentaire commune** après 2013 qui valorise l'emploi, une production alimentaire diversifiée de qualité ainsi qu'un modèle de production agricole basé sur l'agro-écologie et la relocalisation de la production et de l'alimentation..

Le travail des paysannes et paysans est fondamental pour conserver notre patrimoine rural et culturel en Europe, pour faire face aux défis mondiaux de changement climatique et de perte de la biodiversité. Mais il est aussi le moyen de lutter contre la spéculation financière et la concentration du pouvoir de l'agro-industrie et de la grande distribution dans la chaîne alimentaire (4 centrales d'achats dominant la grande distribution en France), ainsi que l'accaparement des terres .

La Coordination Européenne Via Campesina a insisté également sur les points suivants :

- Il est nécessaire de mettre en place des mesures de soutien aux **jeunes** qui veulent entrer dans le métier d'agriculteur.
- L'égalité entre **paysans/paysannes et travailleurs/travailleuses** agricoles (juridique, économique, sociale, culturelle, professionnelle,..) doit être stimulée par la PAC et les autres politiques européennes.

1 La liste complète des membres est disponible sur notre site www.eurovia.org; Actuellement, ECVC se compose de 27 organisations membres de 18 pays de l'Europe, ainsi qu'un réseau européen.



European Coordination Via Campesina

- Le statut et la protection des **travailleurs agricoles**, migrants ou non, doivent être amélioré et appliqué.
- **Il faut refuser le brevetage du vivant** et protéger les droits paysans à reproduire et échanger les semences.
- **La transparence dans la chaîne alimentaire** est indispensable, et il faut dénoncer les pratiques commerciales abusives.
- **Les instances internationales de l'ONU** sont le seul espace légitime pour développer des politiques agricoles et alimentaires mondiaux.
- **Les accords de « libre » échange commerciaux de l'UE** avec les pays tiers ont un impact négatif sur l'agriculture paysanne au Nord comme au Sud et doivent donc être arrêtés
- Le processus de **Nyéleni-Europe** permettra de réunir toutes les forces différentes qui luttent pour la souveraineté alimentaire à de différentes échelles. Un forum européen aura lieu en Autriche en août 2011 (site web : <http://www.nyelenieurope.net>).

A cette Assemblée, des nouveaux membres du comité de coordination, ont été élus. Le comité se compose maintenant des personnes suivantes :

Andrea Ferrante d'Italie (nouvel élu) ; **Gjermund Haga** de Norvège (nouvel élu); **Geneviève Savigny** de France ; **Isabel Vilalba Seivane** de Galice (nouvelle élue) ; **Pierre André Tombez** de Suisse ; **Jeanne Verlinden** de Belgique; **Rafael Hernández** d'Espagne et des représentants européens au comité de coordination international de La Via Campesina : **Josie Riffaud** de France et **Javier Sanchez** d'Espagne ;

L'Assemblée Générale a également remercié chaleureusement les deux membres sortant, Lidia Senra de Galice et Joop de Koeijer des Pays-Bas pour leur travail au sein du comité. Elle L'Assemblée Générale a accueilli deux nouveaux membres candidats: Ecoruralis de Roumanie et Esvy Ry de Finlande.

La Coordination Européenne développera encore davantage ses propositions pour une nouvelle PAC, interviendra dans le débat PAC 2013, la réforme laitière, etc.... et elle continuera à donner les points de vue des paysans et paysannes sur les différentes politiques européennes, ensemble avec les organisations alliées ou réseaux dans lesquels elle participe.



Pour une Politique Agricole et Alimentaire Commune 2013 dans le cadre de la souveraineté alimentaire

19 janvier 2010

1. Répondre aux défis européens et mondiaux

L'année 2009 vient de montrer l'ampleur des difficultés auxquelles font face les paysan(ne)s européens. Le lait n'est pas la seule production en crise et les revenus agricoles ont baissé presque partout. La PAC actuelle ainsi que l'OMC, qui en est le cadre, ont montré leur incapacité à résoudre les problèmes, qu'elles ont au contraire aggravés : les exploitations agricoles disparaissent rapidement, le chômage augmente fortement, la faim touche¹ un milliard d'humains, la planète chauffe, la biodiversité disparaît, les coûts pour la santé des modes dominants de production et de consommation augmentent vite.

Pourtant l'UE ne semble pas disposée à changer la politique néolibérale qui a mondialisé notre agriculture et notre alimentation. Producteurs et consommateurs sont les grands perdants, et les bénéficiaires de l'agro-industrie et de la grande distribution augmentent. Si l'UE ne bouge pas, l'agriculture européenne est en danger, et une catastrophe sociale et environnementale devant nous : Sans paysans, qui nourrira la population ? L'échec de Copenhague montre que les gouvernements sont myopes. Les paysans européens ont besoin du maximum d'alliés dans la société pour défendre une nouvelle politique agricole et alimentaire. 2010 doit être l'année d'un large débat public dans l'UE pour que les priorités de la politique agricole et alimentaire de l'après 2013 soient redéfinies, avant celles du budget de l'UE pour la même période.

- **L'accès à l'alimentation pour tous** est un défi mondial pour maintenant et les prochaines décennies¹. L'agriculture paysanne est aujourd'hui reconnue comme étant celle qui peut le mieux y répondre². Or elle est négligée par les politiques agricoles et l'OMC au profit de grandes exploitations mondialisées. Le défi n'est pas technique, mais c'est celui de l'accès à la production agricole et de l'accès à l'alimentation.
- **répondre au défi de l'emploi : des paysans et des ruraux européens nombreux pour nourrir l'Europe.** Alors que le chômage explose en Europe, l'UE ne peut continuer à détruire ses fermes³ et ses emplois ruraux. Maintenir et installer des paysan(ne)s suppose de rendre à la production agricole la reconnaissance économique et sociale qu'elle a perdue avec la PAC actuelle.
- **diminuer le réchauffement climatique et sauver la biodiversité.** Il s'agit ici d'enrayer l'industrialisation de la production agricole et de l'élevage. Les pratiques agricoles et modes de production favorables au climat et à la biodiversité sont connus : les mettre en œuvre, c'est rompre avec le modèle actuel.

¹ sans oublier que 40 millions de pauvres en Europe ne mangent pas à leur faim

² voir rapport IAASTD – <http://www.agassessment.org/>

³ disparition de petites/moyennes fermes mais aussi de plus grandes (laitières p.ex.)

2. Comment la souveraineté alimentaire répond elle à ces défis ?

La souveraineté alimentaire donne à la population et à l'UE le droit de définir sa politique agricole et alimentaire à partir des besoins de la population et de son environnement et non à partir de règles du commerce international écrites dans une idéologie « libre »-échangiste. Par exemple c'est à l'UE d'interdire la culture et l'importation d'OGM⁴ si ses citoyens n'en veulent pas, sans que l'OMC puisse l'en empêcher. C'est à l'UE de décider de passer d'un déficit de 75% en protéines végétales -pour nourrir ses animaux d'élevage- à l'autonomie, tout à fait possible sur nos surfaces agricoles et indispensable vis-à-vis des enjeux environnementaux. Il faut pour cela revenir sur l'accord OMC de 1994.

La souveraineté alimentaire fixe comme priorité à l'agriculture de produire d'abord pour nourrir la population, et non pour le commerce international. L'UE, qui est devenue le premier importateur et premier exportateur de produits alimentaires, doit donc réviser entièrement ses priorités. Exporter de la poudre de lait tandis qu'on importe le soja pour nourrir les vaches, aller produire nos fruits et légumes -même bio- dans les pays du sud parce que la main d'œuvre y est moins chère, cela conduit aux impasses sociales et environnementales actuelles. La souveraineté alimentaire au contraire relocalise les productions agricoles près des consommateurs.

La souveraineté alimentaire, en donnant aux paysannes et aux paysans un rôle central dans l'alimentation de la population de leur région, leur donne un sens et une légitimité sociale dont la PAC actuelle les a souvent privés. La souveraineté alimentaire en effet s'oppose à la concentration actuelle du « pouvoir alimentaire » dans les mains de l'industrie et de la grande distribution. C'est au pouvoir politique, par exemple l'UE, de réguler la production, les marchés, la distribution en tenant compte de tous les acteurs de la chaîne alimentaire. C'est aussi aux producteurs et aux consommateurs, comme cela se pratique de plus en plus, de raccourcir cette chaîne par de multiples formes de commercialisation plus directe. Ils doivent y être encouragés par la politique agricole et alimentaire (PAAC) et les normes sanitaires- aujourd'hui industrielles- des produits transformés à la ferme doivent être adaptées.

Il ne faut pas se méprendre : la souveraineté alimentaire n'est pas l'autarcie ni un repli à l'intérieur des frontières. Elle ne s'oppose pas aux échanges internationaux : chaque région du monde a des produits spécifiques qu'elle peut commercer, mais la sécurité alimentaire est trop importante pour la faire dépendre d'importations. Dans chaque région du monde, la base de l'alimentation doit être si possible produite sur place. Chaque région doit donc avoir le droit de se protéger d'importations à bas prix ruinant sa propre production.

La souveraineté alimentaire n'apporte pas qu'un droit, mais aussi un devoir, celui de ne pas porter atteinte aux économies agricoles et alimentaires des autres régions du monde. Tout dumping, c'est-à-dire toute aide pour exporter à un prix inférieur au coût de production⁵, doit être interdite. Cela est valable pour les aides à l'exportation, et aussi pour les paiements directs lorsque ceux-ci permettent de vendre et d'exporter à un prix inférieur au coût de production.

La souveraineté alimentaire ne s'attache pas qu'à l'alimentation de la population actuelle, mais aussi à celle des générations futures, donc à la préservation des ressources naturelles et de l'environnement. C'est pourquoi il faut développer des modes de production agricole qui diminuent les émissions agricoles de gaz à effet de serre, favorisent la biodiversité et la santé. En diminuant les transports et en changeant les modes de production trop intensifs, on s'attaque aux défis climatiques et environnementaux.

C'est autour de la souveraineté alimentaire que peuvent se rencontrer en Europe ceux/celles qui travaillent au changement de politique agricole/alimentaire et ceux/celles qui travaillent à la relocalisation alimentaire. C'est cette dynamique qui pourra peser sur les orientations de la future politique agricole.

⁴ ils sont inutiles, dangereux pour la biodiversité et la santé, notamment à travers les pesticides associés

⁵ Contrairement à la définition de l'OMC/OCDE, pour qui c'est exporter à un prix inférieur au prix dans le pays exportateur, ce qui a justifié l'abaissement des prix agricoles dans l'UE depuis 1992, remplacés par des paiements directs découplés, intouchables à l'OMC !!

3. Une nouvelle PAAC qui rompt avec les impasses actuelles⁶ :

Nos objectifs :

- maintenir et développer une agriculture paysanne, durable et sociale, qui nourrisse la population, préserve l'environnement, la santé et entretienne des paysages ruraux vivants. Pour cela, les paysannes/paysans doivent d'abord vivre principalement de la vente de leurs produits, grâce à des prix agricoles stables et rémunérateurs. C'est une condition nécessaire à leur reconnaissance économique, donc à l'attractivité du métier pour les jeunes.
- Réserver le soutien public aux modes de production et aux exploitations qui sont bénéfiques pour l'emploi et l'environnement.
- Relocaliser le plus possible l'alimentation et enrayer la mainmise de la grande distribution et de l'industrie sur la chaîne alimentaire.

Nos priorités :

1. **revenu, prix agricoles** : des prix agricoles rémunérateurs et stables impliquent :

- la maîtrise des productions et la régulation des marchés agricoles, la transparence le long de la filière alimentaire, la limitation des marges de la transformation et de la distribution. Pour faire face aux excédents conjoncturels climatiques de production, des prix agricoles minimums sont établis.
- le droit de se protéger d'importations à bas prix, y inclus l'alimentation animale, va de pair avec la fin du dumping à l'exportation, sous toutes les formes actuelles.⁷ Le niveau variable de protection douanière doit être lié au coût de production européen⁸.
- des paiements directs plafonnés par actif agricole, qui sont attribués d'une part aux petites exploitations justifiant d'un rôle social et environnemental⁹, d'autre part aux exploitations durables des régions défavorisées agro-climatiquement, qui ont des coûts de production plus élevés que la référence choisie au point précédent.
- les salariés agricoles, européens ou migrants, bénéficient des mêmes droits. Les Etats sont obligés de fixer un salaire minimum.

⁶ les concepts de la PAC actuelle liés à l'OMC comme le découplage, le premier/deuxième pilier, disparaissent

⁷ aides à l'export et paiements directs du 1^{er} et 2^e pilier aux produits exportés

⁸ niveau de coût de production à débattre : région la plus favorisée, niveau moyen, médian,.....le coût de production inclut le travail

⁹ critères à définir au niveau de chaque Etat membre

2. environnement : des normes de production économes en énergie, en intrants chimiques, en eau, en émission de carbone, favorables à la biodiversité, à la santé, sont à respecter par toutes les exploitations. Des primes sont attribuées aux exploitations allant au-delà de ces normes sur le plan environnemental et social (agriculture biologique paysanne par ex). Par exemple, les pratiques agronomiques qui augmentent le taux de matière organique du sol, qui stocke le carbone et permet la fertilité à long terme, sont promues et, soutenues. Recherche et la formation sont orientées dans ce sens.

3. L'installation et l'accès à la terre sont facilitées par des mesures européennes et nationales permettant au plus grand nombre de jeunes de devenir paysan(ne)s. La concentration et l'urbanisation des terres agricoles sont enrayerées.

4. Une politique de **développement rural**, qui complète les mesures précédentes, est établie. Elle donne priorité à l'emploi rural, au rééquilibrage géographique des productions, au commerce local et aux services de proximité.

5. Les règles actuelles du **commerce international agricole**¹⁰ sont remises en cause, le cycle OMC de Doha abandonné ainsi que les accords de « libre »-échange avec des pays tiers. Une nouvelle gouvernance alimentaire mondiale, avec de nouvelles règles du commerce international, est introduite. Elle est basée sur la souveraineté alimentaire et le droit à l'alimentation.

6. Produire ou importer des **OGM** en agriculture et production alimentaire sont interdits, ainsi que les brevets sur le vivant. L'utilisation, l'échange et la reproduction de semences paysannes sont encouragées.

7. L'UE cesse de soutenir l'utilisation et la culture **d'agro-carburants** industriels. Le bilan énergétique des agro-carburants européens est en effet négatif et au niveau mondial ils entrent en concurrence avec les surfaces agricoles dédiées à l'alimentation ou aux forêts. Mais l'autonomie énergétique des exploitations peut être renforcée par l'utilisation d'huile pure pressée sur place à partir d'oléagineux cultivés sur la ferme ou chez les voisins.



Rue de la Sablonnière 18 – 1000 Bruxelles – tel +32 2 217 31 12- fax : + 32 2 218 45 09

info@eurovia.org – www.eurovia.org

¹⁰ accord OMC de 1994



20 ans de luttes avec la Conf'





Qui sommes-nous ?

1 1987 : manifestation d'agriculteurs en difficulté. Depuis ses débuts, la Confédération paysanne défend les « agridiff ». Lancé en 1986, l'appel pour les Assises paysannes a mobilisé 15 000 paysans. Des centaines de délégués, réunis en avril 1987, se prononcent pour une nouvelle politique agricole.

2 1989 : 500 maires ruraux défilent à Paris pour soutenir le manifeste « Pas de communes rurales sans paysans ! » de la Confédération paysanne.

3 1992 : lutte victorieuse contre la société Pohlmann et son projet d'implantation dans la Marne d'un poulailler de 6 millions de poules pondeuses (14 % de la production nationale !).

4 1994 : combat gagné contre l'autorisation en Europe de la BST, l'hormone laitière de Monsanto.

5 1995 : « Trois fermes valent mieux qu'une grande. » Avec ce slogan, la Conf' dépassera les 20 % des voix aux élections aux chambres d'agriculture de 1995. En 2001, elle atteindra 28 %.

6 1996 : la Conf' accompagne les éleveurs de Charroux (Allier) qui viennent à Paris témoigner de la dureté de la crise de la maladie de « la vache folle ». Le syndicat ne cessera de dénoncer les trafics de farines animales et obtiendra en 2000 – malheureusement après une deuxième crise grave – la suspension de l'utilisation des farines animales pour toutes les espèces.

7 1997 : première action de résistance aux tentatives de passage en force des OGM dans les champs. Depuis, la résistance continue et les OGM n'arrivent toujours pas à s'imposer comme le voudraient Monsanto et Biogemma.

Au printemps 2007, la Confédération paysanne, syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs, fêtera ses vingt ans. Dans le rapport d'orientation de son premier congrès, à Rennes en 1987, elle affirme son identité : « *La Confédération paysanne n'est ni un syndicat de chefs d'entreprise, ni un syndicat d'exportateurs. Elle défend les intérêts de la grande majorité des paysans et s'adresse à toutes les forces sociales concernées par l'avenir du monde rural.* » Elle est désormais présente dans tous les départements français, à la seule exception du Territoire de Belfort.

En janvier 2001, près de 120 000 paysans français ont voté pour elle aux précédentes élections pour les chambres d'agriculture, soit près de 28 % des votants. Elle a remporté à cette occasion les élections en Loire-Atlantique et en Guyane. Elle est également majoritaire au Pays basque et, depuis juillet 2006, à Mayotte.

Pour trouver les coordonnées de la Confédération paysanne dans votre département : www.confederationpaysanne.fr ou 01 43 62 04 04.



« Le Monde n'est pas une marchandise », Millau, juin 2000.

8 1999 : démontage du chantier du Mac Donald's de Millau (Aveyron). Les États-Unis viennent de bloquer l'importation de produits de qualité en représailles du refus de l'UE d'importer du bœuf aux hormones. Le procès des paysans poursuivis rassemblera plus de 100 000 personnes.

9 2000 : assemblée générale de Via campesina à Bengalore (Inde). Fondé en 1992, le mouvement mondial rassemble plus d'une centaine d'organisations paysannes qui se battent pour la souveraineté alimentaire et la défense des paysans du monde entier.

10 2000 : la Conf' manifeste sur une plantation de 1 000 hectares de pêchers dans les Bouches-du-Rhône. La société exploitant la plantation a fait faillite en 2005.

11 2003 : la Conf' invite à un grand rassemblement sur le plateau du Larzac (Aveyron) contre l'Organisation mondiale du commerce et les dégâts qu'elle cause à travers le monde. 300 000 personnes y répondent.

12 2004 : la Conf' tient son congrès au Parlement européen de Strasbourg. Elle lance sa campagne victorieuse contre le traité constitutionnel européen et demande aux institutions européennes la reconnaissance de la souveraineté alimentaire, et donc une autre PAC.

13 2005 : dans la Manche, la Conf' défriche pour installer deux jeunes paysans sur des terres promises à un exploitant de 105 hectares, proche de la retraite. Elle a gagné. Depuis sa création, la Conf' mène des luttes foncières déterminées en faveur de l'installation.

14 2005 : occupation de la Maison du lait, siège de l'interprofession laitière à Paris. La Conf' se bat contre la baisse du prix du lait payé au producteur et demande son intégration dans l'interprofession afin de pouvoir y défendre réellement les éleveurs (à ce jour, seule la Fnsea « représente » les producteurs).

15 2006 : occupation du siège national du Crédit agricole à Paris. La Conf' exige de la banque une implication plus volontaire dans la défense des vigneronnes victimes de la crise viticole.

Le monde paysan vit une réalité difficile depuis trop longtemps : baisse des revenus, difficultés financières, accumulation de contraintes de normalisation et de procédures administratives, aggravation des disparités entre paysans générant pour beaucoup d'entre nous l'incertitude, l'inquiétude, voire le découragement. Serai-je encore paysan demain ?

Tout cela résulte du démantèlement de la politique agricole européenne (PAC) et du désengagement de l'État.

La loi d'orientation agricole, votée en janvier 2006, a pour objectif principal de favoriser une agriculture d'entreprise et la mise en œuvre de la réforme de la PAC.

La Confédération paysanne refuse ces choix. Elle appelle les paysannes et les paysans à reprendre collectivement leur avenir en main. Nous devons retrouver la passion de notre métier et faire face aux enjeux de ce début du XXI^e siècle.

DROIT AU REVENU

ET À DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES

Notre métier est d'utilité publique : de toutes les missions dévolues à l'agriculture – alimentation, énergie, textile, matériaux – il en est une que les paysans sont seuls à pouvoir remplir : nourrir les hommes. C'est la richesse de notre métier. Et pour cela, nous avons droit à un revenu décent.

Une autre politique agricole

L'agriculture n'est pas une activité comme les autres. Une politique agricole forte et volontariste doit garantir l'autonomie et la sécurité alimentaire de l'Europe, préserver les ressources naturelles et maintenir des territoires vivants. Elle doit aussi garantir des échanges internationaux équitables où toute la paysannerie doit être respectée.

Une telle politique agricole doit organiser :

- **des prix rémunérateurs.** Le projet de la Confédération paysanne est de permettre à tous les paysans de s'affranchir le plus possible des aides ;
- **la maîtrise et la répartition des productions entre les paysans** (comme c'est encore le cas en production laitière), pour éviter les excédents qui n'auraient pas de débouchés à l'exportation aux conditions de prix du marché intérieur ;
- **la préservation du milieu** en changeant nos modes de production et en protégeant les ressources ;
- **la transmission des fermes** parce que notre projet doit se poursuivre dans l'avenir avec des paysans nombreux ;
- **l'affirmation du droit à la souveraineté alimentaire** : c'est-à-dire pour des États ou des régions ayant des conditions de production agricole relativement homogènes, le droit de définir leurs politiques agricoles et alimentaires et de protéger leurs agricultures vis-à-vis des importations à bas prix. En contrepartie, c'est l'interdiction d'écouler des excédents à des prix de dumping dus à des subventions directes ou indirectes.

Ce droit, que nous revendiquons depuis dix ans avec les paysans du monde de Via Campesina, au côté de nombreuses ONG de développement, s'oppose à la libéralisation du commerce des produits agricoles inscrite dans les accords de l'OMC ;

- le soutien à une agriculture durable et paysanne, c'est-à-dire réellement multifonctionnelle, qui produit, rémunère, répartit, préserve, transmet.

Dès 2008, une nouvelle répartition des aides de la PAC

Des conditions indignes nous sont imposées par la PAC actuelle et par la pression des firmes agroalimentaires et de la grande distribution. La plupart d'entre nous sommes contraints de vendre nos produits largement au-dessous des coûts de production. C'est ainsi que notre revenu dépend de plus en plus des aides publiques, qui sont devenues, avec les droits à paiement unique (DPU), des aides au revenu.

Tant que la rémunération par nos produits est insuffisante, ces aides doivent être réparties selon des principes de justice et d'équité. Or la France, sous la pression de la FNSEA, a fait le choix inverse avec le maintien de la référence historique* sur toute la durée de la réforme, c'est-à-dire jusqu'en 2013. L'Union européenne doit imposer, dès à présent, une autre répartition des aides en faveur des paysans qui en ont le plus besoin. Nous ne devons pas être mis en concurrence entre nous.

Pour ce faire, trois axes à mettre en place dès 2008 :

- 1) instaurer une modulation progressive et un plafonnement par actif et par exploitation ;
- 2) tendre vers une répartition plus juste des aides par actif ;
- 3) transférer au moins 20 % du budget des aides directes (1^{er} pilier) vers le 2^e pilier (aides au développement rural, agri-environnemental, structurel, contractuel).

Les moyens de ce 2^e pilier en seraient plus que doublés et permettraient de renforcer les mesures en faveur de l'emploi paysan, en faveur des régions défavorisées ou à handicap naturel important.

Ils permettraient des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ainsi que de la relocalisation des productions et de la commercialisation. ■

* Droits calculés en fonction des aides perçues pendant une période donnée.

DES PAYSANS NOMBREUX

DANS DES TERRITOIRES VIVANTS

La Confédération paysanne se bat pour maintenir et augmenter le nombre de paysans en France.

Cet enjeu est immédiat. Les chambres d'agriculture ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en place de politiques de développement local dynamiques et volontaristes, en partenariat avec les collectivités territoriales, les autres chambres consulaires et l'ensemble des partenaires économiques et sociaux.

Pas de départ sans installation

D'un côté, les établissements d'enseignement agricole forment un grand nombre de jeunes d'origine sociale très diverse, qui veulent devenir paysans. Tous savent que s'installer est autant un choix de vie qu'un projet professionnel. La plupart souhaitent maîtriser leur projet, plutôt qu'entrer dans des entreprises déjà importantes qui, trop souvent, ne recherchent un associé que pour justifier un agrandissement.

D'un autre côté, la génération de l'après-guerre arrive à la retraite. La transmission de ces nombreuses exploitations est un enjeu majeur, d'autant que les cédants ont, dans leur grande majorité, modernisé leur ferme au fil de leur carrière.

C'est pourquoi toute politique d'installation doit permettre la rencontre effective de ces deux générations. Nous devons résister à la logique d'agrandissement pour accueillir efficacement ces candidats. Ils sont l'avenir de notre métier et de nos territoires. Les aides à l'installation doivent être réorientées, notamment en faveur de projets qui peuvent démarrer plus modestement ou être portés par des pluri-actifs. C'est pourquoi il faut abaisser les seuils d'accès aux aides à l'installation.

Ces aides doivent être réorientées en faveur de l'ensemble des formes de diversification, moins exigeantes en capitaux et plus riches en valeur ajoutée, ainsi qu'en emplois. Enfin, l'accès aux financements doit être conditionné à un projet et non à la capacité de fournir des garanties.

Répartir et maîtriser le foncier agricole

La très forte inflation du prix des terres est un obstacle à l'installation et au maintien de paysans nombreux.

Agrandissements, urbanisation, disparition ou transformation des sièges d'exploitation en résidences secondaires s'y ajoutent. Les plans locaux d'urbanisme (PLU) adoptés par les communes ne permettent au mieux qu'une protection temporaire des terres agricoles. Il est urgent de freiner la spéculation foncière, qui augmente artificiellement nos coûts de production et empêche les familles au revenu modeste, en particulier les jeunes ménages, de se loger décemment.

Protéger le foncier agricole et mieux le répartir entre les paysans exige :

- de renforcer le contrôle des structures pour orienter les terres qui se libèrent vers ceux qui en ont le plus besoin ;
- de consolider le statut du fermage et de supprimer le bail cessible, prévu par la loi d'orientation agricole : un bail qu'il faudrait acheter, au loyer plus élevé et plus précaire pour le fermier que le bail type ;
- des moyens d'intervention publique plus efficaces (préemption avec révision de prix) et des mesures de taxation à l'occasion du changement de destination.

Pour un statut égalitaire et une protection sociale complète et solidaire

Il faut étendre l'égal accès aux droits économiques et sociaux à tous les travailleurs de l'agriculture et élargir l'assiette des cotisations sociales (sur la valeur ajoutée, les produits financiers...).

La Confédération paysanne est hostile à une TVA sociale. Il faut renforcer notre protection sociale fondée sur la solidarité, plutôt que recourir aux assurances privées, qui ne sont souscrites que par ceux qui en ont les moyens. Les paysans « cotisants solidaires », qui sont près de 100 000, doivent être reconnus pour accéder aux droits économiques, sociaux et professionnels aux mêmes conditions que les autres paysans. L'égalité complète doit être acquise pour les conjoints d'exploitants. Un couple seul doit pouvoir se mettre en Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec).

Grâce aux mobilisations de la Confédération paysanne, les retraites ont été revalorisées. Mais le seuil minimal de 75 % du Smic promis par l'État est loin d'être atteint, alors que la loi d'orientation sur les retraites prévoit 85 % du Smic pour les salariés en 2008.

Nous demandons l'extension de cette mesure aux retraités agricoles.

Des maladies dues à nos conditions de travail et à l'utilisation de produits dangereux (phytosanitaires...) ne sont pas reconnues comme maladies professionnelles par l'État et la Mutualité sociale agricole (MSA). Cela concerne également les salariés agricoles, qui sont souvent les plus exposés et qui subissent la précarisation de l'emploi, en particulier les travailleurs saisonniers, migrants ou non.

Couvrir les risques grâce à la solidarité

Les impacts économiques des crises sanitaires et des accidents climatiques majeurs (non assurables) doivent être couverts par les solidarités nationale et professionnelle, grâce à la création d'un fonds public d'indemnisation sanitaire. Il viendrait en aide aux paysans touchés par les mesures de police sanitaire prises en cas d'alerte (maladies dangereuses pour la santé humaine ou préjudiciables aux échanges avec les pays tiers).

Le Fonds national de garanties de calamités agricoles doit être rétabli et modernisé, avec des missions élargies pour un accès à tous les paysans. Ce fonds vient d'être démantelé par la loi d'orientation agricole, avec la complicité de la FNSEA, pour être remplacé par des assurances-récolte facultatives. Dans les conditions actuelles et prévisibles du risque « sécheresse », c'est le grand Sud de la France et les régions d'élevage qui, se sachant les plus menacés, supporteront la plus grande part du coût de ces assurances.

Relocaliser la production, la transformation et la commercialisation

L'espace rural redevient, certes de manière inégale, attractif aux urbains pour y habiter, pour s'y détendre et même pour y travailler. Ces aspirations sont un atout pour les territoires ruraux, qui doivent s'organiser pour les accueillir dans les meilleures conditions pour tous.

RÉPONDRE AUX ENJEUX

DU XXI^e SIÈCLE

Mais la spécialisation des territoires agricoles, avec déprises ici et concentrations là, n'est plus adaptée à ces nouvelles demandes, qui vont exploser avec l'inévitable augmentation du coût des transports.

Il est indispensable d'encourager dans toutes nos régions la relocalisation et la diversification des productions agricoles pour répondre aux besoins des marchés locaux et régionaux.

Il faut également relocaliser la transformation de nos produits : ateliers à la ferme, ateliers collectifs, mais aussi entreprises artisanales privées ou coopératives, aux dimensions adaptées aux besoins et aux capacités de production.

Enfin, il faut inciter les consommateurs à choisir les produits locaux.

Ces relocalisations permettront de fixer la valeur ajoutée sur nos territoires et, sur la base d'échanges équitables, de la partager en emplois paysans, artisanaux et salariés. Nous demandons, entre autres, que les crédits dévolus aux entreprises dans le Programme de développement rural hexagonal (PDRH) soient utilisés en ce sens et non pas au bénéfice des industries agroalimentaires promptes à délocaliser ou à « restructurer ».

Par ailleurs, les crises sanitaires récentes montrent que les normes d'hygiène et leur gestion par l'État sont un enjeu essentiel pour sécuriser les consommateurs et pour protéger l'agriculture française vis-à-vis des pays qui n'ont pas la même exigence que nous. Il faut que ces normes et ces règles sanitaires soient adaptées à la diversité des pratiques agricoles et non pas motivées par des conceptions hygiénistes. La mise aux normes, et les répartitions des soutiens qui l'accompagnent, ne doit pas être source d'exclusion.

Ces dynamiques renforcent la nécessité d'une puissance publique qui assure le maintien et la qualité de tous les services publics et leur égal accès sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse des services collectifs (éducation, santé, culture, transports collectifs, poste, etc.) ou qu'il s'agisse des équipements indispensables (électricité, adduction d'eau, téléphone, nouvelles technologies de communication, ...).

C'est pourquoi la Confédération paysanne est plus que jamais hostile à leur privatisation. ■

L'AGRICULTURE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AU DÉCLIN DES ÉNERGIES FOSSILES

Le réchauffement climatique et le déclin des ressources fossiles vont avoir des conséquences importantes sur l'agriculture, alors qu'il faudra nourrir, avant 2050, près de 50 % de population en plus, avec une surface agricole non extensible.

Concurrence dans l'usage des sols

La demande énergétique est insatiable avec la mondialisation des échanges. En tout état de cause, la planète agricole et forestière ne pourra jamais pallier l'épuisement des ressources fossiles. Dans cette concurrence qui s'amorce entre alimentation et énergie, la Confédération paysanne affirme que nourrir les populations est une priorité vitale et absolue. Ces choix sont primordiaux. Ils sont politiques. De tels arbitrages ne peuvent être abandonnés à la seule loi du marché.

Économiser et privilégier les filières courtes

Une fois les besoins alimentaires satisfaits, les surfaces agricoles peuvent être consacrées à d'autres demandes, dont la demande énergétique.

Pour certains, la crise du pétrole est à la fois une augmentation de charges que l'État doit compenser et l'opportunité du nouveau marché des agrocarburants, qu'il faut également subventionner. Ces filières industrielles, même contrôlées par des « capitaux agricoles », subiront la domination des grands groupes pétroliers, ainsi que la concurrence des pays sud-américains ou asiatiques qui produiront toujours moins cher. C'est une vision de court terme, dangereuse pour les paysans et pour l'ensemble de la société.

Il est avant tout primordial de réduire notre consommation d'énergie et plus sage d'encourager des filières courtes de production d'agrocarburants, dans lesquelles les paysans peuvent réellement maîtriser la valeur ajoutée.

Le réchauffement climatique aggrave l'incertitude sur l'importance et la répartition de la pluviométrie. Des principes clairs pour la gestion de l'eau doivent être rapidement énoncés pour répondre aux priorités de son

usage : d'abord la sauvegarde de la ressource et des milieux naturels, puis les usages domestiques en eau potable, ensuite les usages agricoles et industriels. Pour l'ensemble de ces usages, tous les gaspillages doivent être évités. L'irrigation est utile en cas de manque d'eau conjoncturel pour des plantes adaptées au sol et au climat.

Il est de plus en plus évident que notre société doit réduire ses consommations, économiser, désintensifier. Le modèle productiviste est une impasse majeure et un véritable danger pour l'avenir. Ceux qui en font la promotion sont dans la négation de l'intérêt collectif.

L'AGRICULTURE PAYSANNE POUR DAVANTAGE D'AUTONOMIE

Ces enjeux considérables confortent la Confédération paysanne dans sa volonté de promouvoir une agriculture paysanne, durable et solidaire qui réponde aux enjeux de société.

Nous devons impérativement renforcer notre autonomie. C'est aussi le meilleur moyen de réduire nos charges. Réduire l'extrême dépendance protéinique de l'Europe (plus de 75 %) doit être une priorité collective ! Le refus des OGM, du monopole des variétés hybrides et des remises en cause des semences fermières est emblématique du combat pour l'autonomie paysanne mené depuis dix ans par la Confédération paysanne, et qui contrarie efficacement les firmes semencières et agrochimiques. Il faut protéger de toute contamination génétique les productions traditionnelles, notamment celles sous signe de qualité (AOC, labels, bio...) et valoriser l'ensemble des savoir-faire paysans, gages d'une alimentation de qualité pour les consommateurs et de respect de la biodiversité. Utiliser et échanger librement leurs semences est un droit ancestral et intangible des paysans, que nous défendons en refusant tout brevet sur le vivant. De même nous devons limiter l'usage des phytosanitaires dont l'impact sur la santé, en premier lieu pour ceux qui les utilisent, est largement sous-estimé.

Renforcer l'autonomie paysanne, c'est également conquérir des droits individuels et collectifs pour obtenir un partage équitable de la valeur ajoutée, dans le cadre des contrats de production ou d'intégration. ■

Appel de Dakar contre les accaparements de terres

Nous, organisations paysannes, organisations non gouvernementales, organisations confessionnelles, syndicats et autres mouvements sociaux, réunis à Dakar pour le Forum Social Mondial de 2011 :

Considérant que les agricultures paysannes et familiales qui regroupent la majorité des agriculteurs et des agricultrices du monde, sont les mieux placées pour :

- répondre à leurs besoins alimentaires et ceux des populations, assurant la sécurité et la souveraineté alimentaires des pays,
- fournir des emplois aux populations rurales et maintenir un tissu économique en zones rurales, clé d'un développement territorial équilibré,
- produire en respectant l'environnement et en entretenant les ressources naturelles pour les générations futures ;

Considérant que les récents accaparements massifs de terres au profit d'intérêts privés ou d'États tiers ciblant des dizaines de millions d'hectares - que ce soit pour des raisons alimentaires, énergétiques, minières, environnementales, touristiques, spéculatives, géopolitiques - portent atteinte aux droits humains en privant les communautés locales, indigènes, paysannes, pastorales, forestières et de pêche artisanale de leurs moyens de production. Ils restreignent leur accès aux ressources naturelles ou les privent de la liberté de produire comme ils le souhaitent. Ces accaparements aggravent également les inégalités d'accès et de contrôle foncier au détriment des femmes ;

Considérant que les investisseurs et les gouvernements complices menacent le droit à l'alimentation des populations rurales, qu'ils les condamnent au chômage endémique et à l'exode rural, qu'ils exacerbent la pauvreté et les conflits et qu'ils contribuent à la perte des connaissances, savoir-faire agricoles et identités culturelles ;

Considérant enfin que la gestion foncière, ainsi que le respect des droits des peuples, sont d'abord sous la juridiction des parlements et gouvernements nationaux et que ces derniers portent la plus grande part de responsabilité dans ces accaparements ;

Nous en appelons aux parlements et aux gouvernements nationaux pour que cessent immédiatement tous les accaparements fonciers massifs en cours ou à venir et que soient restituées les terres spoliées. Nous ordonnons aux gouvernements d'arrêter d'oppresser et de criminaliser les mouvements qui luttent pour l'accès à la terre et de libérer les militants emprisonnés. Nous exigeons des gouvernements nationaux qu'ils mettent en place un cadre effectif de reconnaissance et de régulation des droits fonciers des usagers à travers une consultation de toutes les parties prenantes. Cela requiert de mettre fin à la corruption et au clientélisme, qui invalident toute tentative de gestion foncière partagée.

Nous exigeons des gouvernements et Unions Régionales d'États, de la FAO et des institutions nationales et internationales qu'elles mettent immédiatement en place les engagements qui ont été pris lors de la Conférence Internationale pour la Réforme Agraire et le Développement Rural (CIRADR*) de 2006, à savoir la sécurisation des droits fonciers des usagers, la relance des processus de réformes agraires basés sur un accès équitable aux ressources naturelles et le développement rural pour le bien-être de tous. Nous réclamons que le processus de construction des Directives de la FAO* soit renforcé et qu'il s'appuie sur les droits humains tels qu'ils sont définis dans les différentes chartes et pactes internationaux - ces droits ne pouvant être effectifs que si des instruments juridiques contraignants sont mis en place au niveau national et international afin que les États respectent leurs engagements. Par ailleurs, il incombe à chaque état d'être responsable vis à vis de l'impact de ces politiques ou des activités de ses entreprises dans les pays ciblés par les investissements. De même, il faut réaffirmer la suprématie des droits humains sur le commerce et la finance internationale, à l'origine des spéculations sur les ressources naturelles et les biens agricoles.

Parallèlement, nous invitons le Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA*) à rejeter définitivement les Principes pour des Investissements Agricoles Responsables (RAI*) de la Banque Mondiale, qui sont illégitimes et inadéquats pour traiter le phénomène, et à inclure les engagements de la CIRADR ainsi que les conclusions du rapport d'Évaluation Internationale des Connaissances, des Sciences et Technologies Agricoles pour le Développement (IAASTD*) dans son Cadre d'Action Globale.

Nous exigeons que les États, organisations régionales et institutions internationales garantissent le droit des peuples à avoir accès à la terre et soutiennent l'agriculture familiale et l'agroécologie. Ces initiatives doivent être basées sur l'agriculture familiale et la production vivrière agro-écologique. Des politiques agricoles appropriées devront prendre en compte les différents types de producteurs (peuples autochtones, éleveurs nomades, pêcheurs artisanaux, paysans et paysannes et bénéficiaires des réformes agraires) et répondre plus spécifiquement aux besoins des femmes et des jeunes.

Enfin, nous appelons les citoyen-ne-s et les organisations de la société civile du monde entier à soutenir - par tous les moyens humains, médiatiques, juridiques, financiers et populaires possibles - tous ceux et toutes celles qui luttent contre les accaparements de terres et à faire pression sur les gouvernements nationaux et sur les institutions internationales pour qu'ils remplissent leurs obligations vis à vis des droits des peuples.

Nous avons tous le devoir de résister et d'accompagner les peuples qui se battent pour leur dignité !

Note explicative :

Il est de notre devoir de résister à l'accaparement des terres et de soutenir la lutte des communautés paysannes qui se battent pour conserver leur dignité!

Il ne fait aucun doute que l'accaparement des terres a constitué l'axe de mobilisation principal lors du dernier Forum social mondial à Dakar. Plusieurs mouvements sociaux, des groupes religieux, des organisations de droits humains, de développement et de l'environnement ont tenu toute une série de réunions sur ce sujet.

L'une des activités les plus pertinentes a été organisée par le Réseau des Organisations paysannes et des Producteurs agricoles (ROPPA) et par La Via Campesina à la Foire agricole FIARA. Des dirigeants paysans de différents pays ont réfléchi plus particulièrement sur des stratégies d'action, soulignant l'importance de la conscientisation et l'importance d'alerter non seulement leur groupe mais aussi la société entière, sur les conséquences de l'accaparement des terres et les menaces que ce développement fait peser sur chacun. Un appel pour des actions communes a été lancé à tous les niveaux et dans différents domaines, dont l'information, la recherche, le travail avec les médias et l'accompagnement judiciaire.

Le témoignage de la délégation paysanne de Segou, l'une des régions du Mali la plus affectée par l'accaparement des terres, a été particulièrement impressionnant. Ils ont décrit comment les travaux de préparation à la mise en place d'une production agricole de large échelle, tels que la construction d'un canal d'irrigation a déjà conduit à la destruction des habitations et des terrains agricoles de subsistance d'une soixantaine de familles. En outre, l'accès au fleuve Niger des paysans locaux a été limité, ce qui a affecté plus spécialement les femmes qui dépendent du fleuve pour leur subsistance. La contribution de la délégation paysanne malienne s'est aussi révélée très importante quand ils ont décrit aux participants du FMS comment ils se sont organisés au niveau local et au niveau national pour faire face à cette menace.

Des activités semblables ont été organisées notamment par CCFD-Terre Solidaire, Peuples Solidaires, ACORD, des organisations catholiques de développement, FIAN International, le Réseau africain sur le Droit à l'Alimentation, l'Alliance Oecuménique "Agir Ensemble", l'Association des conseils chrétiens et des Églises en Afrique de l'Ouest, ICCO, Bread for the World, Dignity International.

Suite à la suggestion d'une ONG française d'élaborer sur la position commune sur l'accaparement des terres développée par l'OSC lors de la dernière réunion du Comité sur la Sécurité alimentaire (CSA) à Rome en octobre 2010 (*), La Via Campesina et ROPPA, avec le soutien de FIAN International, les Amis de la Terre International, CCFD – Terre Solidaire, Peuples Solidaires et AGTER ont décidé d'organiser une assemblée de convergence de tous les groupes intéressés par le lancement d'un appel contre l'accaparement des terres à Dakar.

Les participants et participantes de l'assemblée de convergence ont adopté cet appel et ont insisté sur le fait qu'il devait servir de véhicule pour créer une large alliance et une mobilisation de soutien aux peuples et aux organisations qui se défendent contre l'accaparement des terres.

Cet appel demande l'arrêt immédiat de l'accaparement des terres et la restitution des terres prises aux populations locales. De surcroît, cet appel envoie aussi plusieurs demandes aux gouvernements nationaux ainsi qu'aux organisations internationales.

Nous invitons toutes organisations et personnes intéressées par ces lignes de travail à endosser cet appel. Vous pouvez le signer en ligne ci-dessous. Cet appel pourra être endossé jusqu'aux 31 mars.

www.petitiononline.com/accapar/petition.html

(*) Pour consulter le rapport sur les discussions du CSA d'octobre 2010, visiter le site suivant <http://www.fian.org/resources/documents/others/forerunning-new-international-decision-making-on-land-issues-2013-a-report-on-the-cfs-land-discussions-rome-october-8-16-2010>



DECLARATION DE NYÉLÉNI

27 février 2007

Village de Nyéléni, Sélingué, Mali

Nous, plus de 500 représentants de plus de 80 pays, d'organisations de paysans, de pêcheurs traditionnels, de peuples autochtones, de peuples sans terre, de travailleurs ruraux, de migrants, d'éleveurs nomades, de communautés habitant les forêts, de femmes, de jeunes, de consommateurs, de mouvements écologistes et urbains, nous sommes réunis dans le village de Nyéléni à Sélingué, au Mali, afin de renforcer le mouvement mondial pour la souveraineté alimentaire. Nous le faisons brique par brique, en vivant dans des cases construites à la main dans le respect de la tradition locale et en consommant des aliments produits et préparés par la communauté de Sélingué... Nous avons baptisé notre démarche collective « Nyéléni », en hommage à une légendaire paysanne malienne qui nous a inspiré, une femme qui a remarquablement cultivé les terres et nourrit les siens.

La plupart d'entre nous sommes producteurs et productrices alimentaires et sommes prêts, capables et désireux de nourrir les peuples du monde. Notre patrimoine en tant que producteurs alimentaires est crucial pour l'avenir de l'humanité. Cela vaut particulièrement pour les femmes et les peuples indigènes, créateurs historiques de savoirs alimentaires et agricoles, qui sont sous-estimés. Cependant, ce patrimoine et nos capacités à produire des aliments sains, de qualité et en abondance se voient menacés, sapés, par le néolibéralisme et le capitalisme mondial. La souveraineté alimentaire nous donne l'espoir et le pouvoir de préserver, de récupérer et développer notre savoir et capacité de production alimentaire.

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux. La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique. La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantisse un revenu juste à tous les peuples et les droits des consommateurs à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations.

À Nyéléni, lors des multiples débats et échanges, nous approfondissons notre compréhension collective de la souveraineté alimentaire et avons pris conscience de la réalité des luttes de nos mouvements respectifs pour conserver leur autonomie et recouvrer leurs pouvoirs. Nous connaissons désormais mieux les instruments nécessaires pour bâtir notre mouvement et promouvoir notre vision collective.

Pourquoi nous battons-nous ?

Un monde où ...

...où tous les peuples, nations et états puissent définir leurs propres systèmes et politiques de production alimentaire, garantissant à chacun d'entre nous une alimentation de qualité, appropriée, abordable, saine et respectueuse de la culture

...où le rôle et les droits des femmes dans la production alimentaire ainsi que la représentation des femmes au sein de tous les organes directeurs soient reconnus et respectés

...où tous les peuples de tous nos pays puissent vivre dignement, obtenir une rémunération décente pour leur labeur et aient la possibilité de rester chez eux

... où la souveraineté alimentaire est considérée comme un droit humain fondamental, reconnu et respecté par les communautés, les peuples, les états et les organes internationaux

...où nous puissions préserver et réhabiliter les milieux ruraux, les réserves halieutiques, le paysage et les traditions alimentaires reposant sur une gestion durable et respectueuse de l'environnement, des terres, sols, eaux, mers, semences, bétail et autre biodiversité ;

...où nous reconnaissons, apprécions à sa juste valeur et respectons notre diversité de savoirs, d'aliments, de langues et de cultures traditionnels et la façon dont nous nous organisons et faisons entendre notre voix ;

...où existe une véritable réforme agraire intégrale qui garantisse aux paysans tous les droits sur leurs terres, qui défende et récupère les territoires des peuples autochtones, assure aux communautés de pêcheurs l'accès et le contrôle de leurs zones de pêche et écosystèmes, honore l'accès et le contrôle des pâturages et des voies migratoires, garantisse un travail décent pour une rémunération juste ainsi que les droits de tous les travailleurs et un avenir à la jeunesse dans les campagnes. ;

...où la réforme agraire revitalise l'interdépendance entre producteurs et consommateurs, assure la survie de la communauté, la justice économique et sociale, la pérennité écologique ainsi que l'autonomie et la gouvernance locales, dans le respect des droits égaux entre les hommes et les femmes,

...où le droit au territoire et à l'autodétermination des peuples est garanti.

...où nous partageons pacifiquement et équitablement nos territoires entre nos peuples, que nous soyons paysans, communautés autochtones, pêcheurs traditionnels, pastoralistes, etc.

...où, dans le cas de catastrophes naturelles et provoquées par l'homme et de situations post-conflit, la souveraineté alimentaire soit une « assurance » qui renforce les initiatives de reconstruction locale et atténue les répercussions négatives. Où nous gardons à l'esprit que les communautés touchées ne sont pas désespérées et où les organisations locales et fortes d'aide à l'entraide sont au cœur de la reconstruction.

...où le pouvoir des peuples à prendre des décisions relatives à leurs patrimoines matériels, naturels et spirituels soit défendu.

Contre quoi nous battons-nous ?

L'impérialisme, le néolibéralisme, le néocolonialisme et le patriarcat ainsi que tous les systèmes qui appauvrissent la vie, les ressources et les écosystèmes mais aussi leurs promoteurs, tels que les

institutions financières internationales, l'Organisation Mondiale du Commerce, les accords de libre échange les multinationales et les gouvernements ennemis des peuples.

Le dumping d'aliments à des prix inférieurs aux coûts de production dans l'économie mondiale

La domination de nos systèmes alimentaires et agricoles par les multinationales qui font prévaloir les profits sur les peuples, la santé et l'environnement.

Les technologies et les pratiques qui minent nos capacités futures de production alimentaire, nuisent à l'environnement et mettent en péril notre santé. Entendons par là les cultures et les animaux transgéniques, la technologie terminator, l'aquaculture industrielle et les pratiques halieutiques destructives, la soi-disant révolution blanche des pratiques laitières industrielles, l'« ancienne » et la « nouvelle » révolution verte et les « déserts verts » des monocultures industrielles d'agrocarburants et autres plantations.

La privatisation et marchandisation des aliments, des services publics et de base, du savoir, de la terre, de l'eau, des semences, du bétail et de notre patrimoine naturel

Les modèles et projets de développement et l'industrie d'extraction qui déplacent les peuples et détruisent l'environnement et notre patrimoine naturel ;

Les guerres, les conflits, les occupations, les embargos économiques, les famines, les déplacements forcés des peuples et la confiscation de leurs terres, ainsi que toutes les forces et gouvernements qui sont à leur origine et les appuient ; les programmes de reconstruction à la suite de conflits et de catastrophes naturelles qui détruisent nos environnements et nos capacités

La criminalisation de tous ceux qui luttent pour protéger et défendre nos droits ;

L'aide alimentaire qui cache le dumping, introduit des OGM dans notre environnement et systèmes alimentaires locaux et crée un nouveau colonialisme, l'internationalisation et mondialisation des valeurs paternalistes et patriarcales marginalisant les femmes, les diverses communautés agricoles, autochtones, pastorales et de pêcheurs dans le monde ;

Que pouvons-nous faire ?

Tout en travaillant avec la communauté locale à Sélingué pour créer un espace de rencontre à Nyéléni, nous nous engageons à développer notre mouvement collectif pour la souveraineté alimentaire en passant des alliances, en appuyant nos luttes respectives et en offrant notre solidarité, forces et créativité aux peuples du monde entier qui luttent pour la souveraineté alimentaire. Toute lutte, en tout lieu du monde, pour la souveraineté alimentaire, est notre lutte.

Nous avons abouti à plusieurs actions collectives afin de partager notre vision de la souveraineté alimentaire avec tous les peuples de cette terre, actions qui sont reprises dans notre document de synthèse. Nous mettrons ces actions en œuvre dans nos zones locales et régions respectives, au sein de nos mouvements et conjointement avec les autres, de façon solidaire. Nous partagerons notre vision et plan d'action pour la souveraineté alimentaire avec ceux qui ne peuvent être ici avec nous à Nyéléni, de sorte que l'esprit de Nyéléni se répande dans le monde et devienne la force puissante qui fera de la souveraineté alimentaire une réalité pour tous les peuples du monde.

Enfin, nous apportons notre soutien inconditionnel et inébranlable aux mouvements paysans du Mali et au ROPPA pour répondre à leur souhait que la souveraineté alimentaire devienne une réalité au Mali et par extension dans toute l'Afrique

L'heure de la souveraineté alimentaire est venue !